



2021

**RAPPORT
ANNUEL**

**sur le prix et la qualité du
service public de prévention
et de gestion des déchets**

Som- maire

1. Présentation générale	4	3.6.2	Gestion.....	16
1.1 Collectivité.....	4	3.6.3	Transport.....	17
1.1.1 Territoire desservi.....	4	3.6.4	Traitement.....	17
1.1.2 Nombre d'habitants et nombre de bénéficiaires du service n'étant pas des ménages.....	5	3.7 Déchets Verts : 21 025 tonnes collectées		19
1.1.3 Estimation de la population totale en saison estivale.....	5	3.7.1	Organisation de la collecte.....	19
1.1.4 Faits marquants 2020.....	6	3.7.2	Transport.....	19
		3.7.3	Traitement.....	19
2. Pré-collecte et collecte	7	3.8 Autres flux.....		20
2.1 Collectes séparées : types de déchets concernés et modalités de collecte.....	7	4. Traitement		22
2.1.1 La pré-collecte.....	7	4.1	Localisation des unités de traitement et exploitants.....	22
2.1.2 Modalités de collecte des Ordures Ménagères Résiduelles et de la Collecte Sélective.....	7	4.2	Nature des traitements et des valorisations réalisées par flux de déchets.....	23
2.2 Types de collecte des déchets encombrants.....	8	4.3	Capacité des unités et tonnage traités dans l'année par flux de déchets, performance énergétique des installations.....	25
2.3 Tonnage ou volume maximal individuel au-delà duquel un producteur de déchets non ménagers ne peut pas être collecté.....	8	4.4	Taux global de valorisation matière et de valorisation énergétique des quantités de déchets ménagers et assimilés.....	25
2.4 Fréquences de collecte.....	8	5. Bilan technique des tonnages		26
2.5 Matériels de collecte.....	9	5.1	Bilan des tonnages enlevés.....	26
3. Flux de déchets concernés	10	6. Prévention et sensibilisation		29
3.1 Ordures Ménagères Résiduelles (OMR).....	10	6.1	Prévention des déchets ménagers et assimilés.....	29
3.1.1 Pré-collecte.....	10	6.1.1	Indice de réduction des quantités de déchets ménagers et assimilés produits avec une base 100 en 2010.....	29
3.1.2 Organisation de la collecte.....	10	6.1.2	Indice de réduction des quantités de déchets non dangereux non inertes admis en installation de stockage avec une base 100 en 2010.....	29
3.1.3 Transit et transport (SITTOMAT).....	11	6.2	Mesures prises dans l'année pour prévenir ou atténuer les effets préjudiciables à la santé de l'homme et à l'environnement des opérations de gestion des déchets.....	30
3.1.4 Traitement - SITTOMAT.....	11	6.2.1	Les Ambassadeurs du Tri : véritable vecteur de communication.....	30
3.2 Multimatériaux (emballages en mélange).....	12	6.2.2	Bilan carbone.....	31
3.2.1 Pré-collecte.....	12	6.3	Le programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés.....	32
3.2.2 Organisation de la collecte.....	12	6.3.1	Promouvoir et développer le compostage.....	33
3.2.3 Transport.....	13	6.3.2	Promouvoir et développer une gestion intégrée des végétaux.....	33
3.2.4 Traitement - SITTOMAT.....	13	6.3.3	Développer le tri et la valorisation des déchets.....	34
3.3 Verre.....	13	6.3.4	Ecoexemplarité.....	37
3.3.1 Pré-collecte.....	13	6.3.5	Promouvoir et développer le réemploi et la réutilisation.....	37
3.3.2 Organisation de la collecte.....	13	6.3.6	Prévenir la toxicité des déchets.....	38
3.3.3 Transport.....	14	6.3.7	Développer une communication adaptée.....	39
3.3.4 Traitement.....	14	7. Bilan financier		40
3.4 Carton des professionnels.....	15	7.1	Modalités d'exploitation du service public de prévention et de gestion (régie, délégation, etc.).....	40
3.4.1 Pré-collecte.....	15	7.2	Montant annuel global des dépenses liées aux investissements et au fonctionnement du service, et modalités de financement.....	40
3.4.2 Organisation de la collecte.....	15	7.3	Montant annuel des principales prestations rémunérées à des entreprises.....	41
3.4.3 Transport.....	15	7.4	Modalités d'établissement de la Redevance Spéciale d'élimination des déchets, et de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.....	42
3.4.4 Traitement.....	15	7.5	Montant global et détaillé des différentes aides publiques et des soutiens reçus d'organismes agréés.....	43
3.5 Encombrants.....	15	7.6	Produits d'accès aux centres de traitement.....	43
3.5.1 Collecte gratuite à domicile sur rendez-vous.....	15	7.7	Montant global et détaillé des recettes perçues au titre de la valorisation.....	43
3.5.2 Apports en déchèterie.....	15	7.8	Coût aidé tous flux confondus et pour chaque flux de déchets et analyse de leurs évolutions sur les trois dernières années.....	43
3.5.3 Transport.....	15	8. Performances		44
3.5.4 Traitement.....	15	8.1	Bilan.....	44
3.6 Déchèteries.....	16	8.2	Perspectives.....	45
3.6.1 Nombre et localisation des déchèteries et types de déchets qui peuvent y être déposés.....	16	9. Annexes		46

Intro- duction

Depuis 2013, la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez (CCGST) assure la collecte, le traitement et la valorisation des déchets ménagers et assimilés des douze communes membres. En 2016 elle a délégué le transport et le traitement via son adhésion au Syndicat Intercommunal de Transport et de Traitement des Ordures Ménagères de l'Aire Toulonnaise.

Après une année de forte baisse pour cause de crise sanitaire, les tonnages pris en charge par le service ont atteint un niveau record en 2021 et enregistrent une hausse de 12 % par rapport à 2020. L'année 2021 a battu le record de 2019 de plus de 2000 tonnes, avec 95609 tonnes tous flux confondus.

L'année a été marquée par le commencement des travaux de réhabilitation des déchèteries, trois sites sur les 10 ont été concernés: Le Plan de la Tour, La Croix Valmer et la Garde Freinet.

Elle l'a été également par une saison exceptionnelle où l'activité économique a battu son plein ; activité économique qui explique la forte progression des tonnages.

Les avancées dans le projet de réhabilitation de la plateforme de compostage avec la définition des travaux à réaliser et le dépôt des pièces réglementaires ont également jalonné cette année 2021.

Par ailleurs, la mise en œuvre de conteneurs semi-enterrés s'est poursuivie pour une meilleure intégration des équipements de pré-collecte dans les paysages communaux.

Enfin, côté réduction des déchets un triptyque d'actions sur le broyage a été déployé pour tenter d'endiguer la croissance exponentielle des déchets verts.

Les performances de valorisation, qui ont été affectées par l'arrêt prolongé de l'une des trois lignes de l'unité de valorisation énergétique couplé à l'envolée des tonnages collectés, atteignent seulement 59 % des déchets non dangereux non inertes sur l'année 2021 (baisse de 29 % par rapport à 2020).



Jean Plénat
Vice-président délégué aux déchets
Maire du Rayol-Canadel-sur-Mer



Vincent Morisse
Président de la Communauté de
communes du Golfe de Saint-Tropez
Maire de Sainte-Maxime
Conseiller régional Sud Provence-Alpes-
Côte d'Azur

1

Présentation générale

1.1 Collectivité

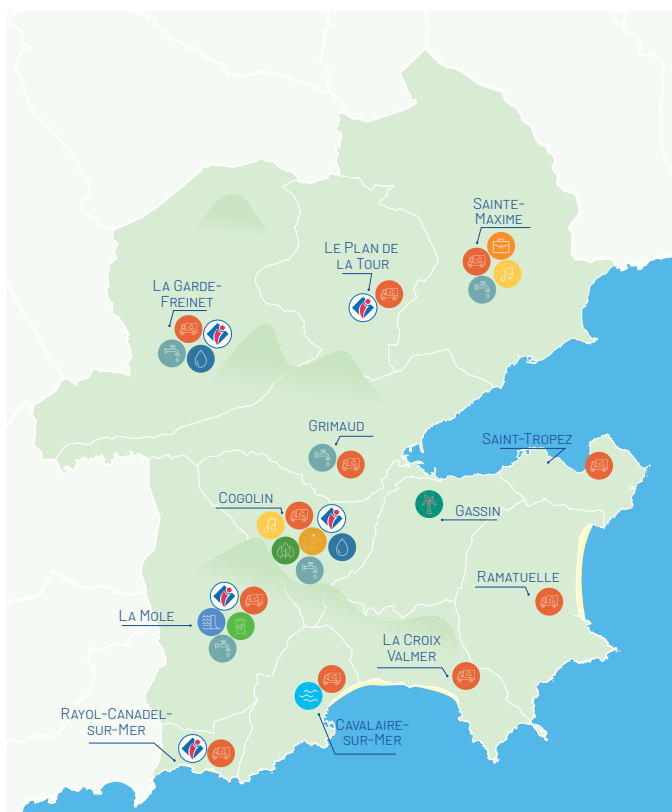
1.1.1 Territoire desservi

La Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez

La Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez regroupe les communes de Cavalaire-sur-Mer, Cogolin, Gassin, Grimaud, La Croix Valmer, La Garde-Freinet, La Mole, Le Plan de la Tour, Rayol-Canadel-sur-Mer, Ramatuelle, Saint-Tropez et Sainte-Maxime.

L'Hôtel Communautaire se situe à Cogolin.

Des pôles techniques et des sites d'exploitation sont répartis sur l'ensemble du territoire : les déchèteries, les ateliers mécaniques, le service Espaces Maritimes, les plateformes de déchets verts.



L'Organisation des services

La Communauté de communes fonctionne avec 198 agents répartis dans 9 pôles et directions dont l'action est pilotée par un Directeur général des services :

- Direction générale adjointe des ressources :
 - Direction des Finances,
 - Direction des Affaires juridiques,
 - Direction des Ressources humaines,
 - Direction des Systèmes d'information.
- Direction générale adjointe Aménagement-Projets :
 - Pôle Technique,
 - Pôle Environnement,
 - Pôle Eau et assainissement non collectif,
 - Pôle Développement économique, Aménagement du territoire et Tourisme.
- Conservatoire de musique et de danse.
- Cabinet de la Présidence - Direction de la communication.

Créée le 1^{er} janvier 2013 (Arrêté Préfectoral du 27/12/2012), la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez associe les douze communes du golfe de Saint-Tropez, au sein d'un "espace de solidarité en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement". Sa forme juridique d'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre lui permet d'être indépendante financièrement des communes qui la constituent.

Son rôle

- Donner une meilleure cohérence territoriale.
- Donner une plus grande pertinence aux choix d'aménagement.
- Mutualiser les moyens (humains, matériels et financiers).
- Parler d'une seule voix face aux partenaires (État, Région, Département, Europe, etc.).

LÉGENDE

- | | |
|---|---|
| Hôtel communautaire | Agence de promotion « Golfe de Saint-Tropez Tourisme » |
| Ateliers et régie Forêt | Déchèterie et/ou plateforme de réception des déchets verts |
| Service Espaces maritimes | Ecopôle (plateforme de valorisation des déchets verts et quai de transit) |
| Pôle Eau (bureaux administratifs à Cogolin et régie eau potable à La Garde-Freinet) | Barrage de la Verne pour l'adduction en eau potable |
| Maison de l'entreprise | Usine de production d'eau potable (gérée en délégation de service public) |
| Conservatoire de musique et de danse | |
| Office de tourisme communautaire | |

Ses compétences

OBLIGATOIRES

- Aménagement de l'espace.
- Développement économique.
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs.
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

OPTIONNELLES

- Protection et mise en valeur de l'environnement.
- Politique du logement et du cadre de vie.
- Eau.

FACULTATIVES

- Aménagement numérique du territoire.
- Administration d'un système d'information géographique communautaire.
- Actions de soutien au maintien et développement de l'activité agricole.
- Actions de soutien au maintien et développement de la pêche professionnelle locale.
- Itinéraires de randonnées.
- Participation au fonctionnement et financement de la maison du tourisme.
- Gestion intégrée des cours d'eau (en complément de la compétence GEMAPI).
- Politique des transports et des déplacements.
- Actions en faveur de la formation et de l'emploi.
- Assainissement non collectif.
- Lutte contre les nuisances sonores (aéronefs).
- Enseignement de la musique et de la danse.

COMPÉTENCES EXERCÉES DANS LE DOMAINE DE LA GESTION DES DÉCHETS

La Communauté de communes exerce la « Protection et mise en valeur de l'environnement » qui comprend la compétence « Gestion, valorisation et élimination des déchets ménagers et assimilés ».

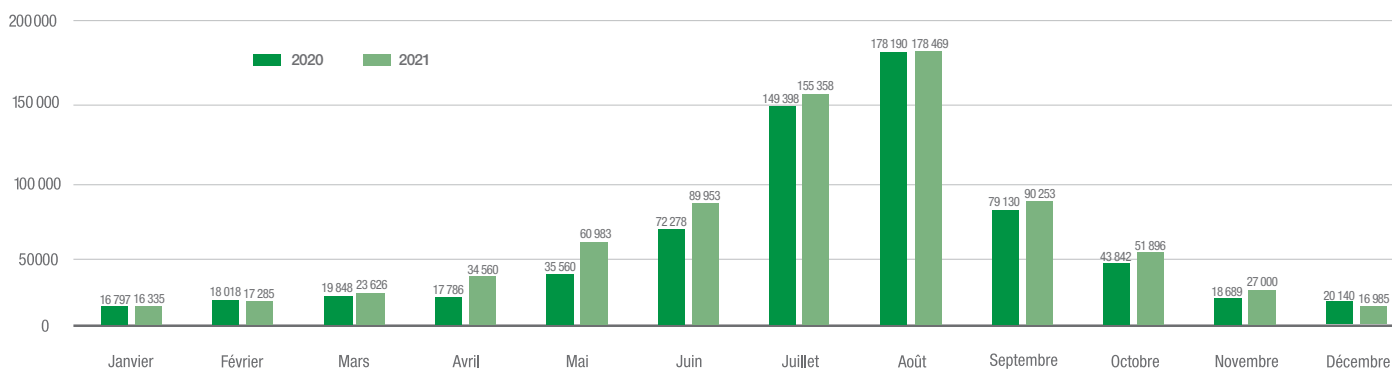
- Collecte des déchets ménagers et assimilés, dont la collecte organisée des encombrants.
- Tri, transport et valorisation des déchets ménagers et assimilés, des encombrants, des déchets des commerçants et des déchets verts.
- Gestion des déchèteries, des aires de stockage des déchets verts et des recycleries.
- Broyage, transport et traitement des déchets verts collectés sur le territoire de la collectivité. Vente compost et redistribution ou vente d'objets recyclés.
- Élimination des déchets ultimes.
- Étude et réalisation de tout service et de tout équipement en matière de tri, de valorisation ou d'élimination des déchets ménagers et assimilés.

1.1.2 Nombre d'habitants et nombre de bénéficiaires du service n'étant pas des ménages

Commune	Population totale
Cavalaire-sur-Mer	7 274
Cogolin	12 653
La Croix Valmer	3 836
Gassin	2 724
Grimaud	4 169
La Garde-Freinet	1 887
La Mole	1 393
Le Plan de la Tour	2 726
Ramatuelle	2 158
Rayol-Canadel-sur-Mer	730
Saint-Tropez	4 441
Sainte-Maxime	14 251
Total	58 242

Environ 4100 bénéficiaires du service ne sont pas des ménages. (Liste établie par le service Redevance Spéciale (RS) en charge des professionnels utilisateurs du service public des déchets).

1.1.3 Estimation de la population totale en saison estivale



1.1.4 Faits marquants 2021

Prévention

Lancement d'un triptyque d'actions sur le broyage des végétaux :

- Aide à l'achat pour les particuliers
- Aide à la prestation de broyage
- Acquisition de 6 broyeurs professionnels en partenariat avec l'Europe et les Communes. Livraison du matériel effectuée le 15 novembre 2021



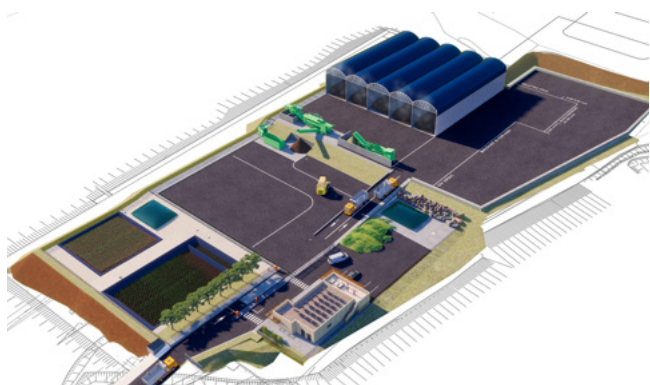
Collecte

- Mise en œuvre de conteneurs enterrés et semi-enterrés en partenariat avec les communes et le Sittomat.
- Remplacement des colonnes aériennes par les nouveaux modèles "Ecobox".



Ecopôle

- Exécution de la phase 1 Étude générale dépôt du PC et du dossier de défrichage.



Déchèteries

Rénovation de déchèteries : Plan de la Tour, La Garde Freinet, La Croix Valmer.

Liste non exhaustive des travaux réalisés : réseau de collecte de gestion des eaux, flux supplémentaires, nouveaux locaux gardiens, mise en œuvre d'équipements de quais, nouveaux panneaux de flux...



- Mise en place et formation au logiciel de gestion et de facturation STYX sur Cavalaire (année précédente Grimaud).
- Mise en place du paiement par carte bancaire sur les sites en régie : Grimaud, Sainte-Maxime, Ramatuelle, Cavalaire-sur-Mer (déchèteries et plateforme des déchets verts).





Pré-collecte et collecte

2.1 Collectes séparées : types de déchets concernés et modalités de collecte

2.1.1 La pré-collecte

La pré-collecte correspond aux opérations de conteneurisation des déchets ainsi qu'aux opérations associées que sont la maintenance, l'entretien et le lavage des outils de pré-collecte.

Ces équipements sont maintenus en état de fonctionnement, lavés et remplacés le cas échéant.

Les opérations de maintenance-entretien-lavages sont réalisées au travers de marchés publics de fournitures et services.

Gestion de la Base de Données Usagers, composée de :

- 12911 m³ comprenant 40 190 bacs sous 42 références pour s'adapter aux besoins de chaque commune (bacs operculés, bacs d'occasion, bacs neufs etc.).
- 20 826 producteurs de déchets référencés.

Interventions (dotation, maintenance...) réalisées sous 72h après saisie dans l'espace client.

- 2 agents du prestataire en permanence sur le secteur pour réaliser la maintenance.
- Des bacs spécialement dédiés aux festivités mis à disposition des communes.

Réalisation du lavage des conteneurs

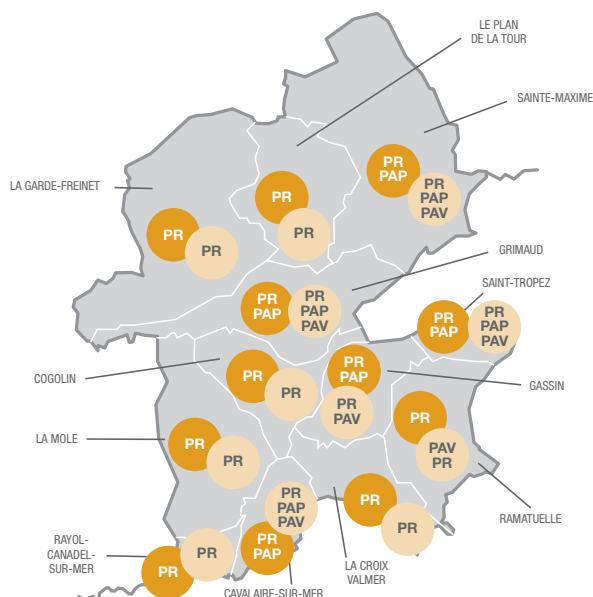
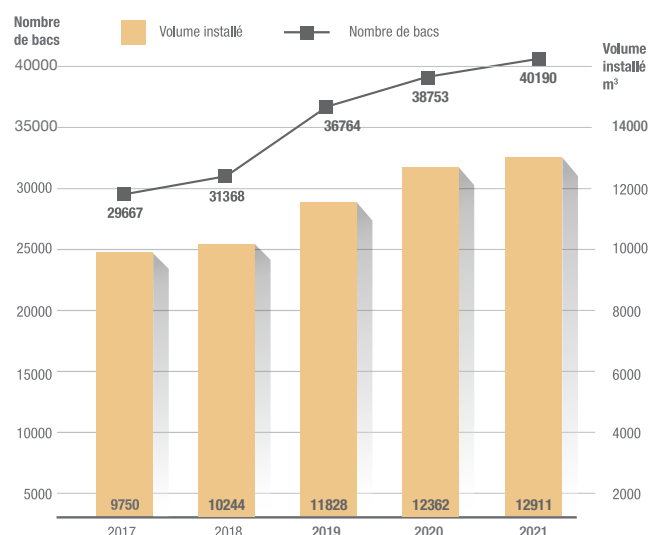
- 9 campagnes de lavage ont été réalisées sur les 12 communes.
- Mode opératoire : circuits de lavage construits en suivi de collecte.
- Prestataire : Groupe Pizzorno
- Mise en œuvre de l'outil KISEO pour le suivi des opérations de lavage par le prestataire.

2.1.2 Modalités de collecte des Ordures Ménagères Résiduelles et de la Collecte Sélective

Les habitants du territoire sont collectés en Porte à Porte (PAP), en Point de Regroupement (PR) et en Point d'Apport Volontaire (PAV) selon les communes et les flux :

- Ordures Ménagères
- Sélectif

PARC GLOBAL DE CONTENANTS





La CCGST gère un parc de plus de **40 190 bacs**, **140 conteneurs enterrés et semi-enterrés** et **107 colonnes aériennes**

soit une **augmentation de 2 017 bacs** par rapport à 2020



Maintenance :
2 537 interventions
Taux de maintenance : **5%**
Taux de casse : **2,17%**



17 241 kilomètres ont été parcourus pour le lavage

MODALITÉS DE COLLECTE SPÉCIFIQUE DES PROFESSIONNELS

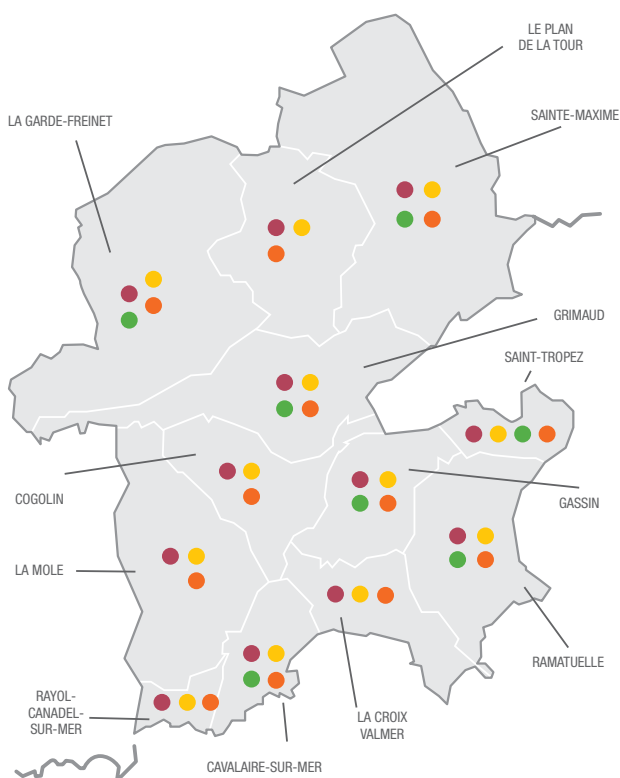
La mise en œuvre de la Redevance Spéciale (RS) sur le territoire permet une harmonisation du service apporté aux professionnels et une facturation au juste coût.

Un service spécifique est mis en œuvre sur le territoire afin de permettre aux professionnels de bénéficier de collectes dédiées.

On distingue 2 dispositifs différents :

- Collecte des déchets des professionnels via le service de collecte aux particuliers, sans sujétions particulières avec financement du surcoût du service par la Redevance Spéciale (RS).
- Gestion des déchets des professionnels hors du champ du service public : contrats privés pour la collecte et le traitement.

ORGANISATION GÉNÉRALE DE LA COLLECTE



2.2 Types de collecte des déchets encombrants

MODALITÉS DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La collecte des encombrants est réalisée sur inscription préalable pour toutes les communes.

Les encombrants valorisables sont déposés en déchèterie où ils sont triés dans différentes bennes.

Les encombrants sont ensuite acheminés vers la plateforme de pré-tri de Roumagayrol où sont séparées les matières recyclables. Les résidus sont envoyés au centre de stockage présent sur le même site.

OBJECTIF DE CE PRÉ-TRI :
extraire un maximum de matériaux valorisables pour alimenter les filières de recyclage.

15% en 2021

c'est le taux de valorisation matière en moyenne issu du pré-tri

2.3 Tonnage ou volume maximal individuel au-delà duquel un producteur de déchets non ménagers ne peut pas être collecté

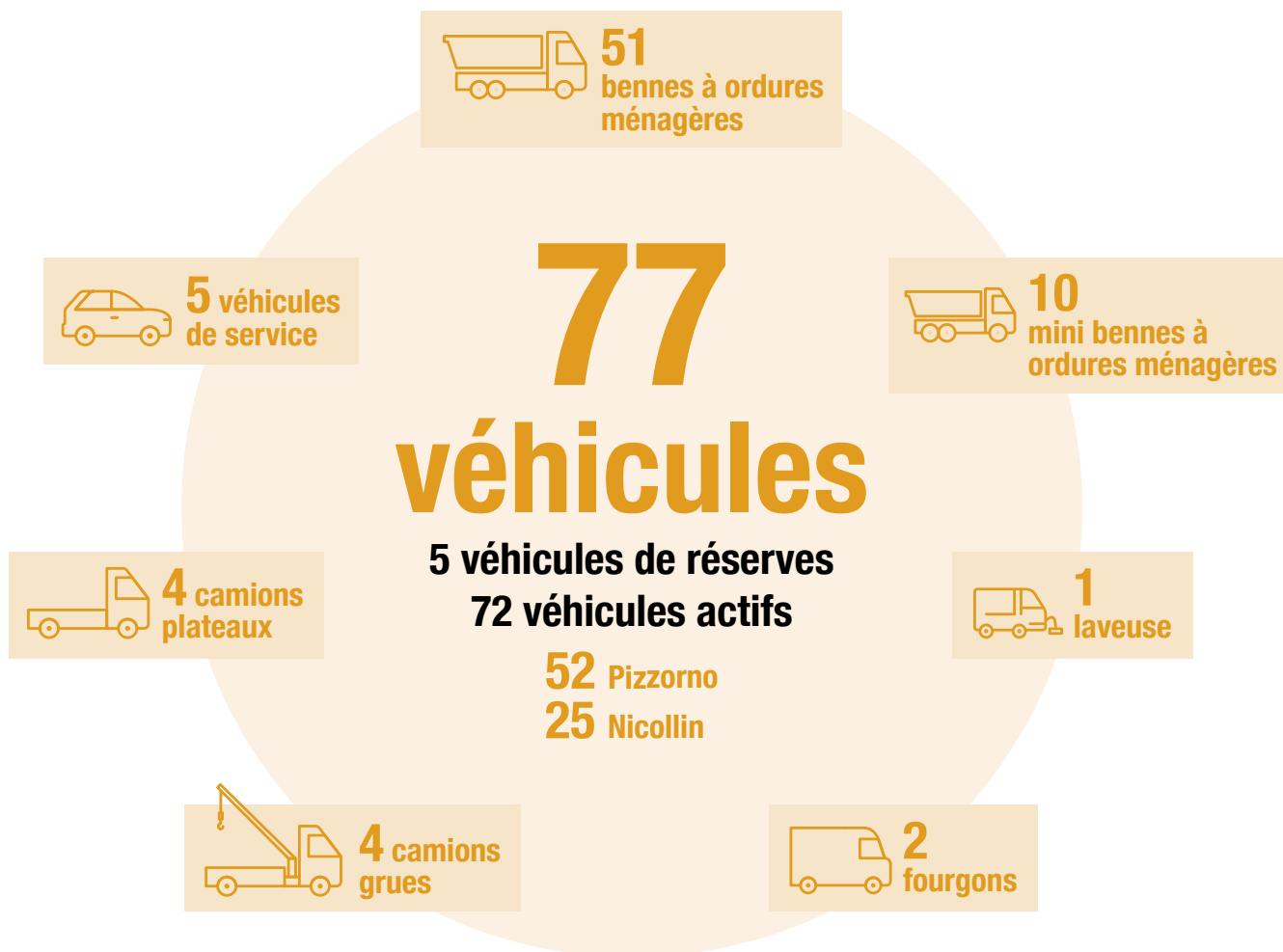
Un producteur de déchets non ménagers est assujéti à la Redevance Spéciale (RS) dès lors qu'il produit 1 320 litres d'OMR/semaine sur sa période d'ouverture.

2.4 Fréquences de collecte

L'activité touristique induit une forte variation des quantités à collecter, les fréquences doivent s'adapter à ces variations. Les fréquences par commune sont disponibles sur le site web de la Communauté de communes.

2.5 Matériels de collecte

Au titre du contrat de collecte passé par la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez, le prestataire met en œuvre les moyens matériels suivants :



Age moyen
véhicules actifs :
3,1 ans

Age moyen tout
véhicule confondu :
5,3 ans





3

Vue aérienne du quai de transit et du site de mise en balles

Flux de déchets concernés

3.1 Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)

3.1.1 Pré-collecte

La pré-collecte est réalisée en bacs individuels dans les secteurs en Porte à Porte (PAP).

15 300 bacs sont en place.

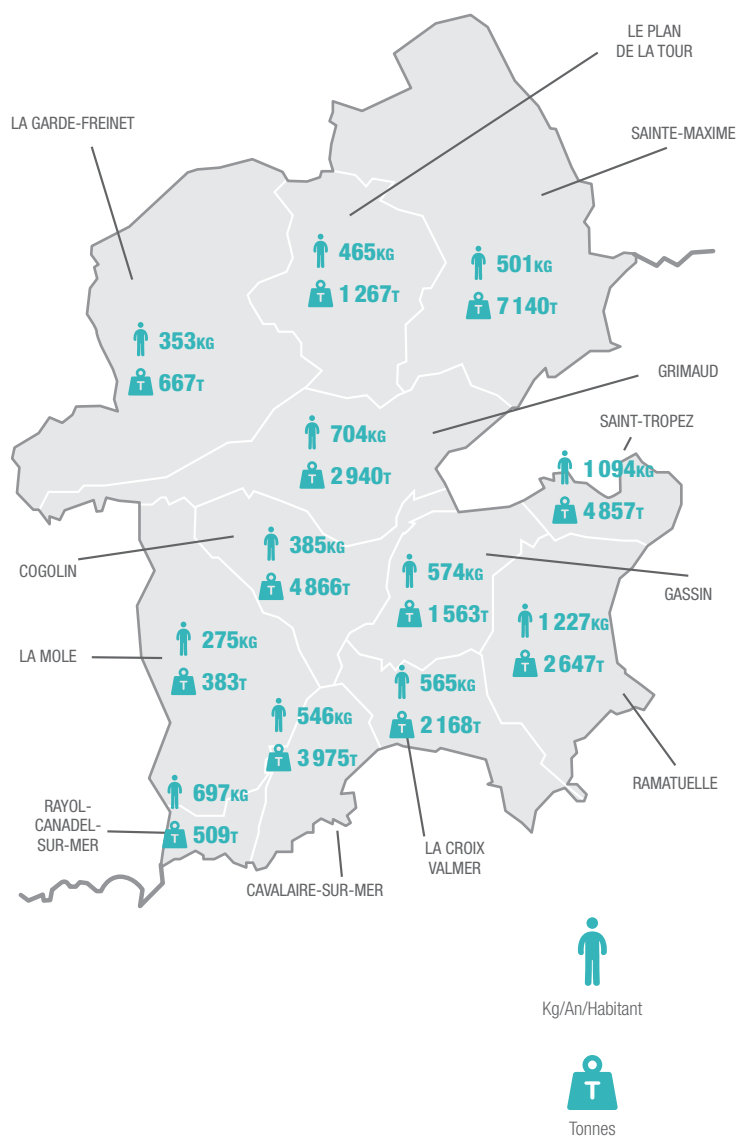
- ▶ Dotation en bacs individuels : 9 817 bacs (80, 120 ou 240 litres).
- ▶ Dotation en bacs de regroupement : 5 483 bacs.
- ▶ Des bacs de 660 litres (majoritairement) sont disposés dans les secteurs en Point de Regroupements (PR).

3.1.2 Organisation de la collecte

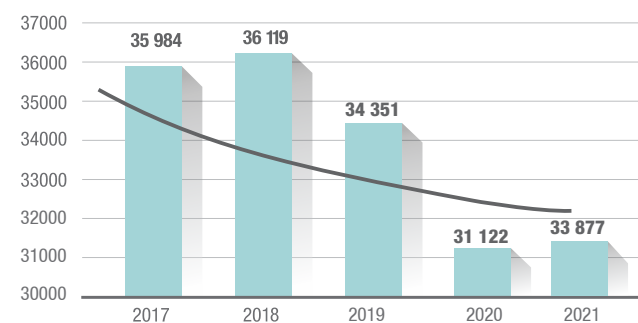
Les tonnages ont **augmentés de 9 %** en 2021, soit **2 755 tonnes en plus**

La collecte est réalisée en Porte à Porte (PAP) et Point de Regroupement (PR) selon les secteurs et la topologie des lieux. La collecte est réalisée avec des bennes à Ordures Ménagères classiques à compaction et mini bennes selon les besoins.

RÉPARTITION DES OMR PAR COMMUNE



ÉVOLUTION TONNAGES OMR COLLECTÉS



3.1.3 Transit et transport (SITTOMAT)

Les Ordures Ménagères Résiduelles des 12 communes

- Vidage sur le quai de La Mole SITTOMAT.
- Rechargement en semi FMA (Fond Mouvant Alternatif).
- Transport en semi FMA jusqu'à l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) de Toulon.
- En période de forte affluence : vidage des OMR en fosse et mise en balle pour stockage temporaire sur site avant évacuation vers l'UVE.

3.1.4 Traitement - SITTOMAT

En 2021 :

- 30 % des Ordures Ménagères Résiduelles ont été dirigées vers l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) du SITTOMAT, soit 10 163 tonnes.
- Ces Ordures Ménagères Résiduelles sont incinérées : l'énergie dégagée par leur combustion permet de produire de l'électricité et d'alimenter un réseau de chaleur.
- On obtient un sous-produit : le mâchefer. On en extrait les métaux ferreux et non ferreux pour les recycler.
- Le matériau restant (minéral) peut servir de grave dans les travaux publics (sous certaines conditions).
- Les fumées sont épurées. De cette épuración résulte un déchet ultime : les REFIONS dirigés vers un centre de stockage de classe 1.
- Les rejets dans l'atmosphère sont contrôlés en continu.

Pour réussir à valoriser 100 % des OMR dans l'UVE de Toulon, il est nécessaire de mettre en balles une partie des OMR et de les stocker durant la période estivale. Ce stockage intermédiaire engendre une perte de masse par évaporation d'une partie de l'humidité.

Malgré cela en 2021, une partie des OMR, 19 508 tonnes, ont été envoyées en stockage à cause d'une panne qui a rendu inexploitable la ligne 2 de l'UVE entre avril 2021 et mars 2022.

Les balles réalisées sur la période estivale n'ont pas pu être évacuées en 2021 mais seront valorisées dès le redémarrage du four n° 2.



Description du site de gestion des déchets de la Môle. Le site est composé de 3 pôles

1- Déchèterie

- 1 caisson DMS.
- 3 caisses DEEE.
- 1 caisson Eco Mobilier.
- 1 caisson Encombrants.
- 1 caisson Carton.
- 1 caisson Ferraille.

2- Station de transfert gravitaire

- 1 hall de déchargement.
- 6 trémies.
- 3 groupes hydrauliques.
- 6 potences de distribution hydraulique.
- 6 ensembles de positionnement de semi-remorques.

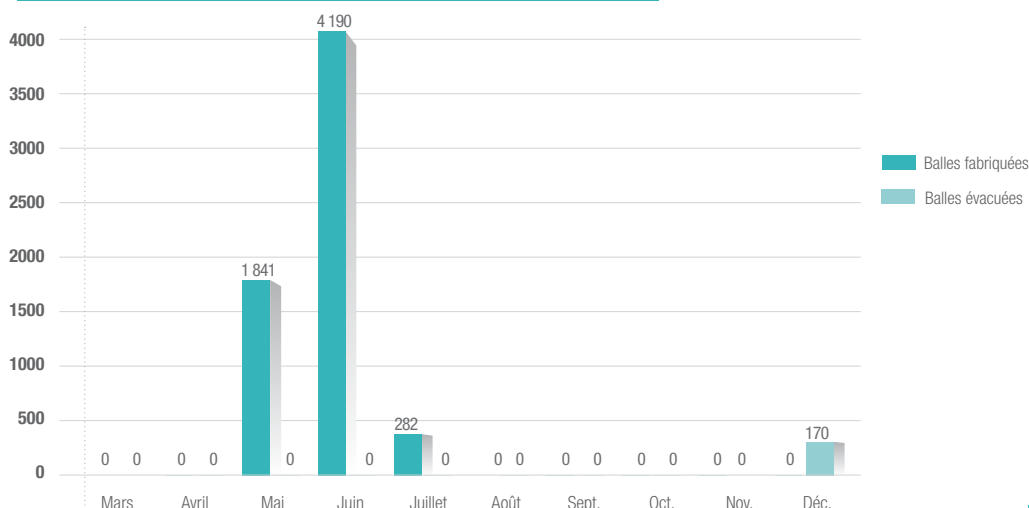
3- Station de mise en balle

- 1 bâtiment.
- 1 presse à balle.
- 2 engins.
- 2 fosses de réceptions.

288€
TTC/tonne

c'est le coût global, incluant les bacs, le lavage, la collecte, le transit, le transport et le traitement des ordures ménagères résiduelles.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE BALLES



3.2 Multimatériaux (emballages en mélange)

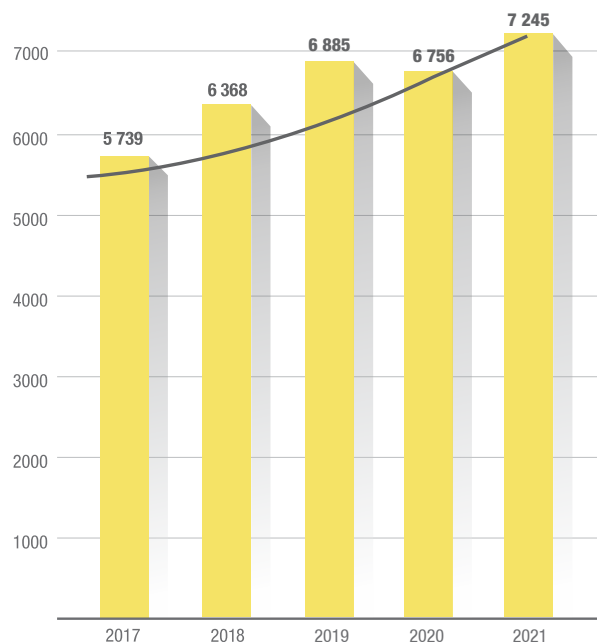
3.2.1 Pré-collecte

La pré-collecte est réalisée en bacs individuels dans les secteurs en Porte à Porte (PAP), 15 122 bacs sont en place.

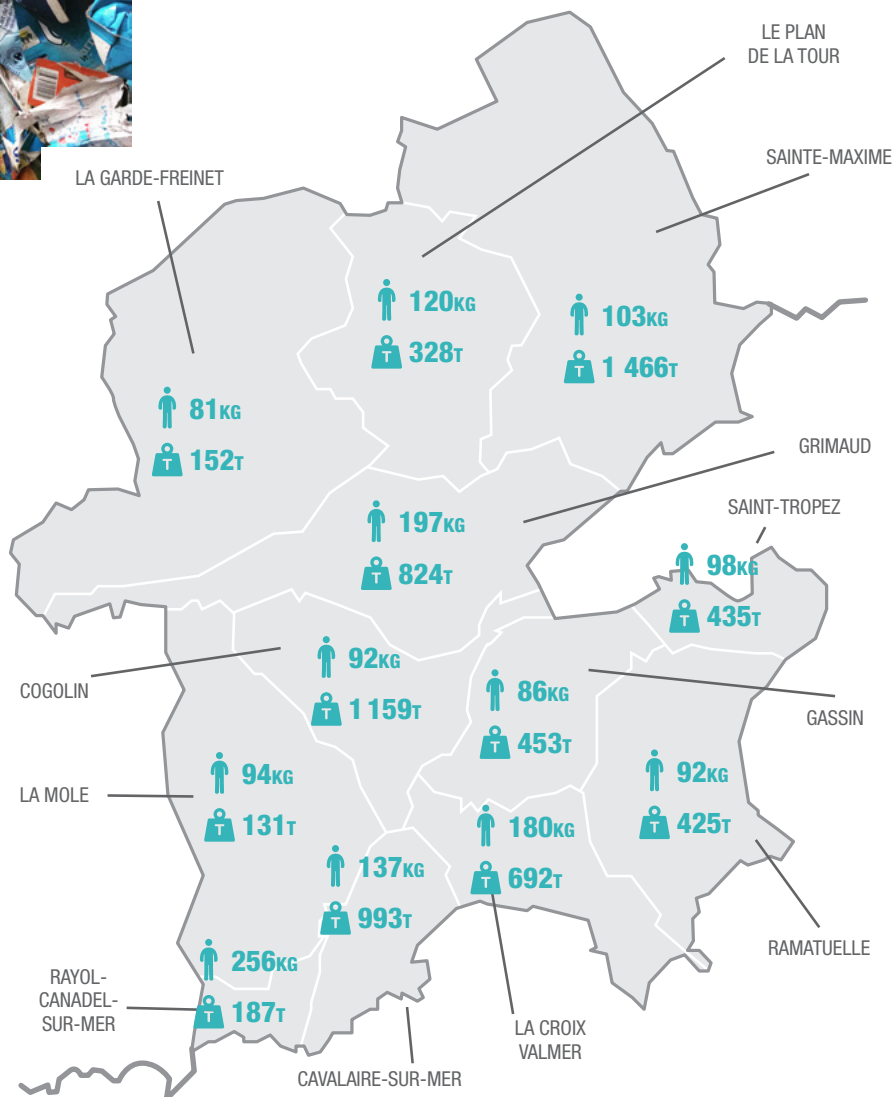
- Dotation en bacs individuels : 9 245 (120, 240 ou 360 litres).
 - Des bacs de regroupement : 5 877 (660 et 770 litres majoritairement) sont disposés dans les secteurs en Point de Regroupements (PR).
- Des colonnes sont disposées dans certaines zones du territoire.
Des conteneurs enterrés et semi-enterrés sont également déployés sur l'ensemble du territoire.



ÉVOLUTION TONNAGES EMBALLAGES



EMBALLAGES PAR COMMUNE



3.2.2 Organisation de la collecte

La collecte est réalisée en Porte à Porte (PAP) et Point de Regroupement (PR) selon les secteurs et la topologie des lieux.

La collecte est réalisée avec des bennes à Ordures Ménagères classiques à compaction et mini bennes selon les besoins. Deux bennes biflux compartimentées sont également déployées sur le territoire; elles permettent de collecter simultanément les emballages et le verre, à Sainte-Maxime.

Les colonnes sont collectées avec un camion grue.

Les refus de tri sont traités à l'UVE ou par défaut en ISDND.

Les tonnages collectés sont à la hausse.

+12%

de hausse
entre 2020 et 2021



Kg/An/Habitant



Tonnes

3.2.3 Transport

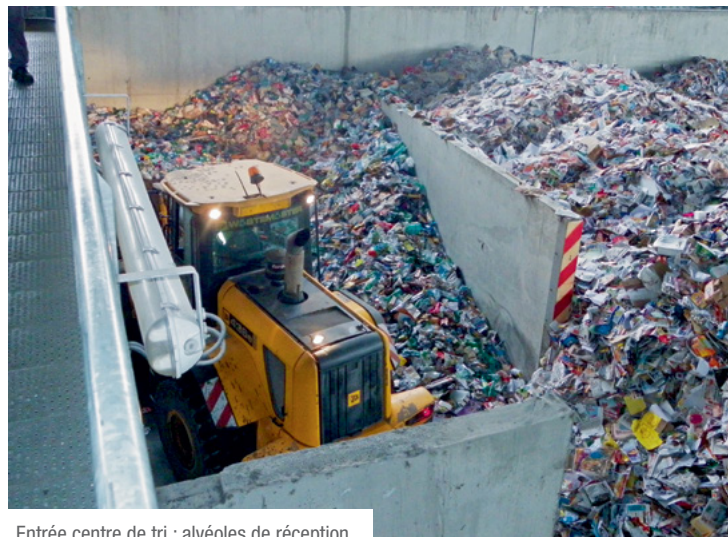
Les collectes sont vidées au quai de transit de la Mole dans des semi FMA de 90 m³ qui transportent ensuite le flux vers le centre de tri.

3.2.4 Traitement - SITOMAT

Les déchets issus des collectes sélectives sont pris en charge par le Centre de Tri en contrat avec le Syndicat.

Ce dernier trie les déchets par matière puis les expédie vers des industriels du recyclage afin que les matières soient régénérées. Ces prestations sont réalisées pour le compte du Syndicat par l'intermédiaire de marchés publics.

La Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez négocie la revente des matières avec les repreneurs. C'est une source de recettes non négligeable pour la collectivité.



Entrée centre de tri : alvéoles de réception

RÉCAPITULATIF DE LA PRODUCTION

Matériau	Tonnage	Kg/hab	Tonnages expédiés/rachetés	Kg/hab
Acier total CS	169	2,9	150,0	2,6
Aluminium total CS	19	0,3	59,0	1,0
Acier Mâchefers	400	6,9	400,0	6,9
Alu Mâchefers	95	1,6	95,0	1,6
EMR	1440	24,7	1523,0	26,1
Cartons 1,04+1,05	1284	22,0	1293,0	22,2
JRM 1,11	306	5,3	101,0	1,7
ELA	26	0,4	16,0	0,3
Autres fibreux	2506	43,0	2587,0	44,4
PEPPPS	181	3,1	194,0	3,3
PET clair	315	5,4	331,0	5,7
PET foncé	63	1,1	56,0	1,0
Films	107	1,8	143,0	2,5
Refus UVE	266	4,6	266,0	4,6
Refus ISDND	2524	43,3	2287,0	39,3
SOUS-TOTAL	9 701	167	9 501	163
Verre	6 230	107	6 230	107
TOTAL	15 931	274	15 731	270

Le coût global, incluant les bacs, le lavage, la collecte, le transit, le transport et le traitement des emballages est de

725€ TTC/tonne

Les recettes de valorisation, soutien et rachat matière sont de

204€/tonne

Le coût aidé est donc de

519€ TTC/tonne

3.3 Verre

3.3.1 Pré-collecte

La pré-collecte est réalisée en bacs individuels dans les secteurs en Porte à Porte (PAP) et en points de regroupement : 9 123 bacs.

- Dotation en bacs individuels : 5 749 bacs.
- Dotation en bacs de regroupement : 3 374 bacs.
- Des bacs de 240 litres (majoritairement) et 340 litres sont disposés dans les secteurs en Point de Regroupements (PR).
- Des colonnes sont également disposées dans certaines zones du territoire.

Les tonnages collectés sont à la hausse.

+20%

entre 2020 et 2021.

3.3.2 Organisation de la collecte

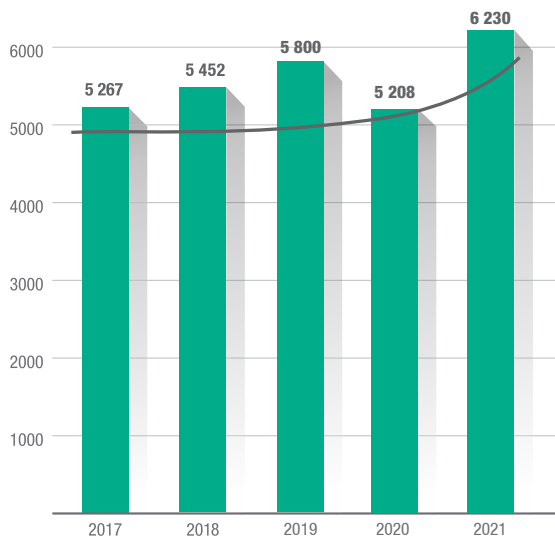
La collecte est réalisée en Porte à Porte (PAP) et Point de Regroupement (PR) selon les secteurs et la topologie des lieux.

La collecte est réalisée avec des bennes à Ordures Ménagères classiques à compaction et des bennes spécifiques à verre (vidage gravitaire).

Deux bennes biflux compartimentées sont également déployées sur le territoire ; elles permettent de collecter simultanément les emballages et le verre.

Les colonnes sont collectées avec un camion grue.

ÉVOLUTION TONNAGES VERRE



3.3.3 Transport

Les camions de collecte vont vider sur l'alvéole à verre du site de La Mole où le verre est stocké avant reprise par le verrier.

3.3.4 Traitement

Le verre est stocké puis rechargé et repris par le verrier.

Le recyclage est réalisé par la société OI Manufacturing à Béziers.

Le coût global, incluant les bacs, le lavage, la collecte, le transit, le transport et le traitement du verre est de

203€/tonne

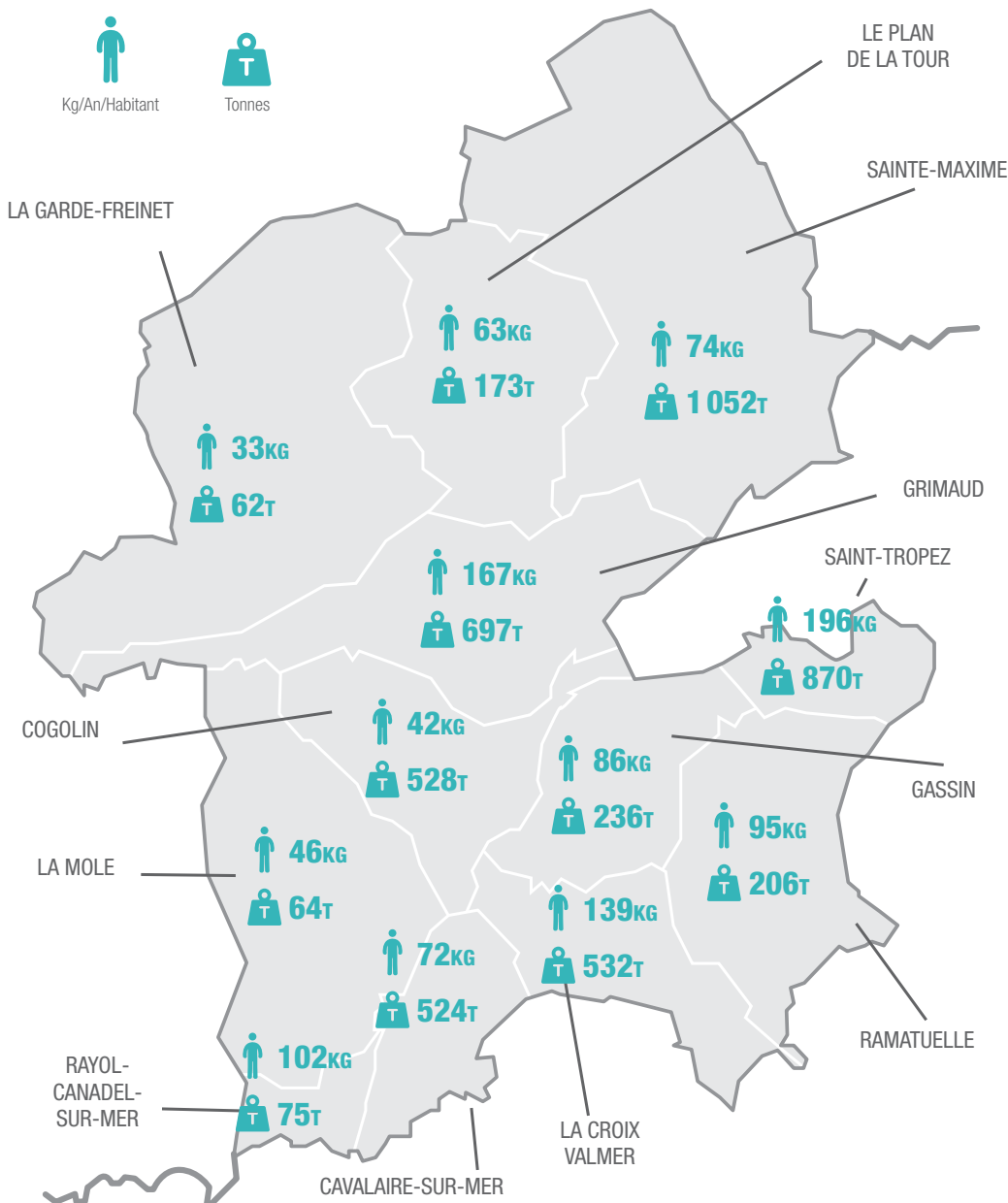
Les recettes de valorisation, soutien et rachat matière sont de

18€/tonne

Le coût aidé est donc de

185€/tonne

VERRE PAR COMMUNE



3.4 Carton des professionnels

3.4.1 Pré-collecte

La pré-collecte est réalisée en bacs de 660 et 1 000 litres et en vrac. 643 bacs sont déployés sur le territoire.

3.4.2 Organisation de la collecte

Collecte en Porte à Porte (PAP) chez les commerçants et Point de Regroupement (PR).

Les cartons des commerçants sont collectés en BOM puis vidés au quai de transit de La Mole.

Le graphique à droite représente les tonnages collectés.

3.4.3 Transport

Le transport est réalisé en semi FMA de 90m³ du quai de transit au centre de tri Valeor du Muy pour mise au standard et conditionnement.

3.4.4 Traitement

Une fois acheminé sur le site de Valeor, le carton est conditionné. Après avoir été mis en balles, il est expédié chez le repreneur : EPR - Recyclage.

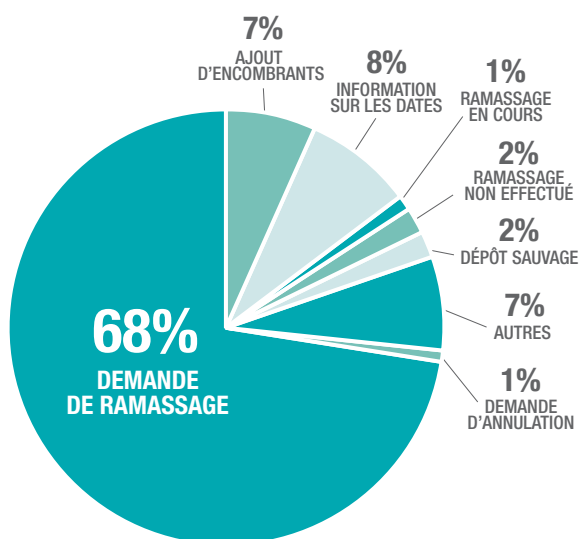
3.5 Encombrants

3.5.1 Collecte gratuite à domicile sur rendez-vous

Une collecte gratuite en Porte à Porte (PAP) des encombrants est proposée aux particuliers, uniquement sur inscription.

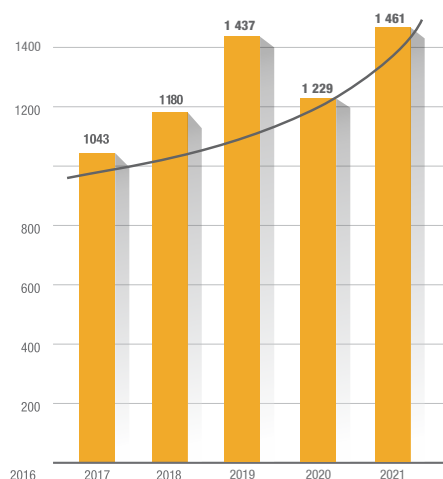
Une plateforme téléphonique "Allô Encombrants" est dédiée à la prise des rendez-vous. La prise de rendez-vous est également possible sur le site internet et via l'application mesdéchets-golfe.

RÉPARTITION DES APPELS PAR MOTIFS



La collecte est limitée à 1m³ par logement et par enlèvement. Le vidage est réalisé en déchèterie.

ÉVOLUTION TONNAGES CARTONS COLLECTÉS



Le coût global, incluant la collecte, le transit, le transport et le traitement du carton est de

750€/tonne

Les recettes de valorisation, soutien et rachat matière sont de

45€/tonne

Le coût aidé est donc de

704€/tonne



14 746 appels reçus par la plateforme "Allô Encombrants" en 2021

La qualité du taux de service (taux de décroché) est de **91%**



Le coût global, incluant la collecte, le transit, le transport et le traitement des encombrants est de

643€/tonne

3.5.2 Apports en déchèterie

Les encombrants peuvent également être déposés en déchèterie par les administrés.

3.5.3 Transport

Depuis les déchèteries vers le centre de traitement en bennes 30 m³, ou en semi FMA 90 m³ depuis le quai de transit.

3.5.4 Traitement

Les encombrants subissent une étape de pré-tri afin d'en extraire la fraction valorisable sur la plateforme de Roumagayrol à Pierrefeu-du-Var. Les matériaux valorisables sont dirigés vers les filières de recyclage. Les refus de tri sont acheminés vers l'ISDND de Pierrefeu-du-Var.

3.6 Déchèteries

3.6.1 Nombre et localisation des déchèteries et types de déchets qui peuvent y être déposés

11 déchèteries réparties sur le territoire communautaire.

Une déchèterie exploitée par le Groupe Pizzorno

➤ Déchèterie située à La Mole, sur le même site que le quai de transit. Cette déchèterie est exploitée par un prestataire de service, la société Pizzorno, qui gère les flux de cette déchèterie de manière autonome.

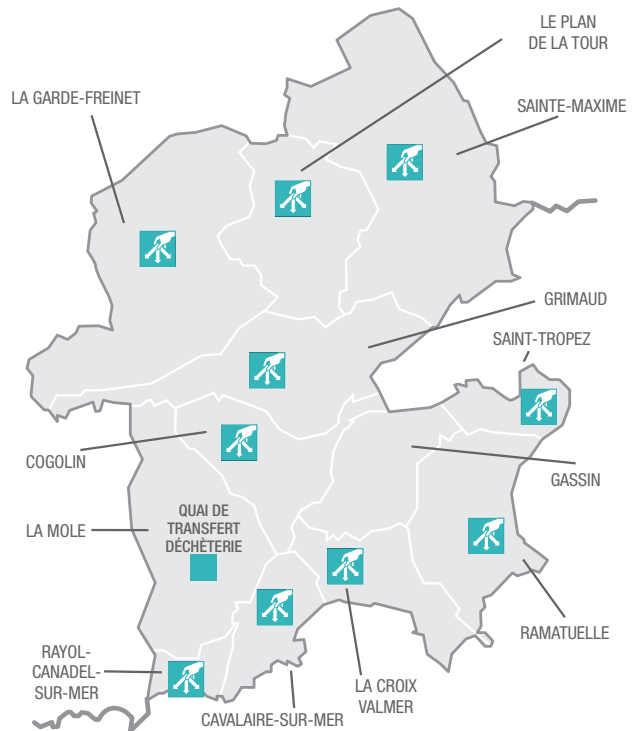
3.6.2 Gestion

La gestion du haut de quai est de la compétence de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez. Elle est réalisée en régie par des agents de la Communauté de communes.

La gestion du bas de quai est de la compétence du SITOMAT. Elle est réalisée en prestation de service.

La fréquentation des déchèteries est croissante d'années en années, signe que les habitants et professionnels du territoire jouent de plus en plus le jeu du tri et de la valorisation. Cela engendre cependant parfois un peu d'attente dans les déchèteries.

➤ Rénovation de déchèteries : Le Plan de la Tour, La Garde-Freinet, La Croix Valmer.



Déchèterie du Plan de la Tour



Durée des travaux : 5 mois
Ouverture au public : depuis le lundi 5 juillet 2021

Déchèterie de La Croix Valmer



Durée des travaux : 6 mois
Ouverture au public : depuis le lundi 13 décembre 2021

Déchèterie de La Garde-Freinet



Durée des travaux : 6 mois
Ouverture au public : depuis le lundi 27 décembre 2021

Travaux subventionnés dans le cadre du projet européen Life Ip Smart Waste (Life16 IPE FR)

MONTANT GLOBAL DE L'INVESTISSEMENT POUR LES 10 DÉCHÉTERIES : 11 721 855€

Montant de subvention Life :

1 328 350€

Montant de subvention Ademe :

353 603€

Montant de subvention Région :

300 000€

Montant de subvention État :

147 500€

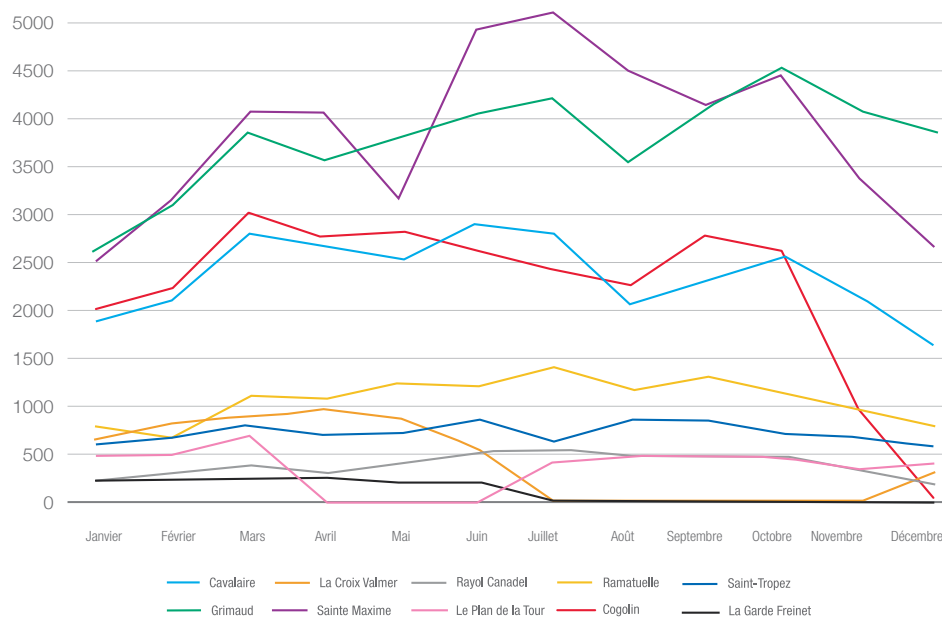
➤ Liste non exhaustive des travaux réalisés : réseau de collecte de gestion des eaux, flux supplémentaires, nouveaux locaux gardiens, mise en œuvre d'équipements de quais, nouveaux panneaux de flux...

➤ Mise en place et formation au logiciel de gestion et de facturation STYX à la déchèterie de Cavalaire-sur-Mer (année précédente Grimaud).

➤ Mise en place du paiement par carte bancaire sur les sites en régie : Grimaud, Sainte-Maxime, Ramatuelle, Cavalaire-sur-Mer (déchèterie et plateforme des déchets verts).

Fréquentation des déchèteries : ci-dessous le graphique présentant le nombre d'usagers par déchèterie et par mois

Le graphique suivant représente la répartition du nombre de passages par déchèterie ; les déchèteries accueillant les professionnels sont logiquement les plus fréquentées.



Commune	Total
Sainte-Maxime	46 021
Grimaud	45 337
Cogolin	26 466
Cavalaire-sur-Mer	28 443
Ramatuelle	12 851
La Croix Valmer	5 119
Saint-Tropez	8 691
Rayol-Canadel-sur-Mer	4 649
Le Plan de la Tour	4 261
La Garde-Freinet	1 335
Total	183 173

Les chiffres du site de La Mole sont dans le compte-rendu de la délégation de service public.

3.6.3 Transport

Les transports sont gérés par le SITTOMAT, par le biais de marchés de prestations.

Les déchets sont transportés des déchèteries vers les sites de traitements appropriés (cf. synoptique des flux).

3.6.4 Traitement

Le schéma de traitement pour les différents flux est détaillé dans le synoptique "flux déchèteries" en page 23.

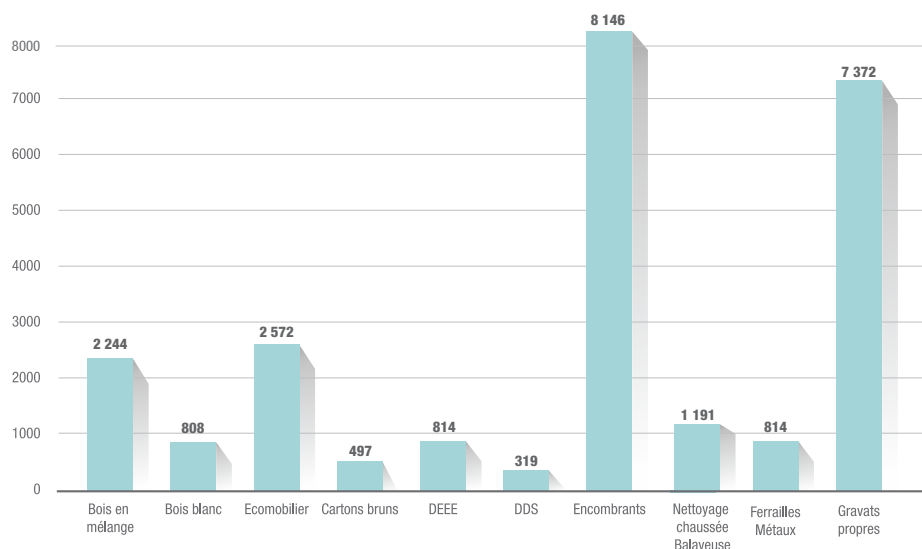
Le graphique suivant représente les tonnages de déchèterie :

- Les déchets verts représentent 35%.
- L'activité déchèterie représente 65%.

ACTIVITÉ DÉCHÈTERIE (TONNES)

L'activité déchèterie (apport par le producteur initial de déchets) se décompose comme suit :

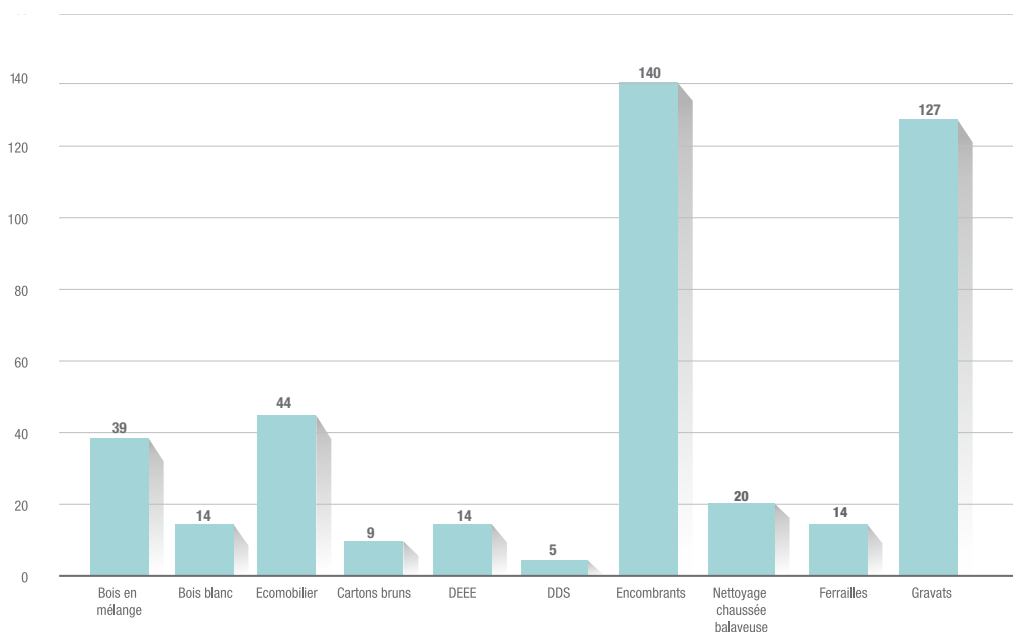
Les flux représentant moins de 1 tonne ne sont pas représentés (piles, accus, lampes...)



Production annuelle par habitant

Le tableau ci-dessous représente la quantité moyenne de déchets amenés en déchèterie par an et par habitant dans le golfe de Saint-Tropez, rapporté à la population INSEE.

DÉCHÈTERIE KG/AN/HAB



Répartition des modes de traitement

Une partie des déchets est valorisée ; elle représente 50 % des entrants hors déchets verts. Les 50 % restant sont éliminés dans des filières agréées.

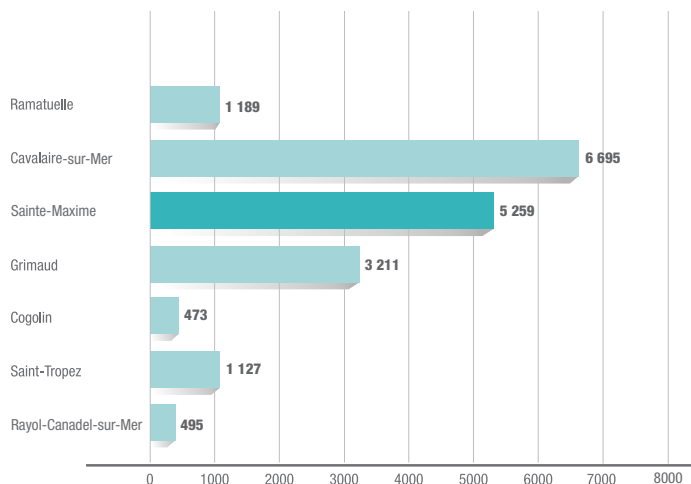
RÉPARTITION TRAITEMENT DÉCHETS ISSUS DE L'ACTIVITÉ DÉCHÈTERIE



Activité transit et broyage des déchets verts

Le graphique ci-dessous représente les tonnages de déchets verts apportés dans les déchèteries et à la plateforme de broyage de Cavalaire-sur-Mer.

DÉCHETS VERTS COLLECTÉS EN DÉCHÈTERIE (TONNES)



Coût moyen : 143 € TTC/tonne

Les déchets verts sont ensuite acheminés vers l'Écopôle, sauf ceux de la déchèterie de Sainte-Maxime qui sont dirigés vers la plateforme de compostage de Cabasse (prestation de service).

Les déchets verts sont transportés :

- broyés depuis la plateforme de Cavalaire-sur-Mer, les déchèteries de Ramatuelle et Sainte-Maxime.
- non broyés depuis les déchèteries de Cogolin, Grimaud, Rayol-Canadel-sur-Mer et Saint-Tropez.

3.7 Déchets Verts : 21 025 tonnes collectées

3.7.1 Organisation de la collecte

Les déchets verts sont apportés par le producteur initial (usagers, particuliers ou professionnels) : en déchèterie, à la plateforme de broyage de Cavalaire-sur-Mer et à l'Écopôle de La Mole.

Les apports des différents sites sont ensuite centralisés à l'Écopôle à La Mole.

3.7.2 Transport

Le transport depuis les déchèteries jusqu'à l'Écopôle est assuré en régie.

Le transport du compost est également réalisé en régie.

3.7.3 Traitement

Les déchets verts bruts subissent un broyage avant d'être disposés en andains.

Après 3 à 4 semaines de maturation durant lesquelles les feuilles et la chlorophylle se dégradent, le broyat est criblé et calibré. Cette étape représente l'affinage du broyat, elle est nécessaire à la production de biomasse.

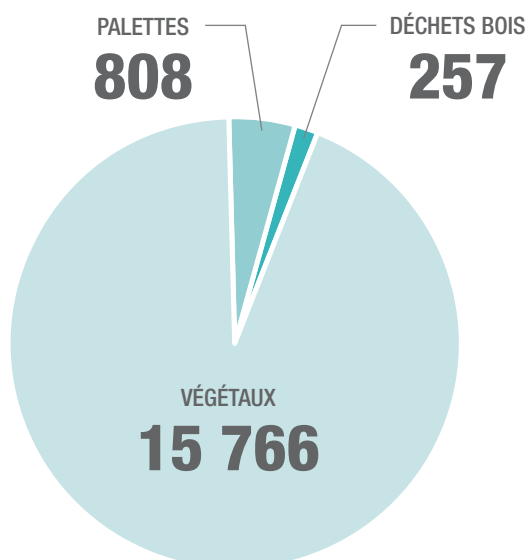
Durant cet affinage, la fraction ligneuse est séparée de la fraction fine. La fraction ligneuse alimente une centrale biomasse pour produire de l'énergie. La fraction fine est transformée en compost à l'Écopôle de La Mole.



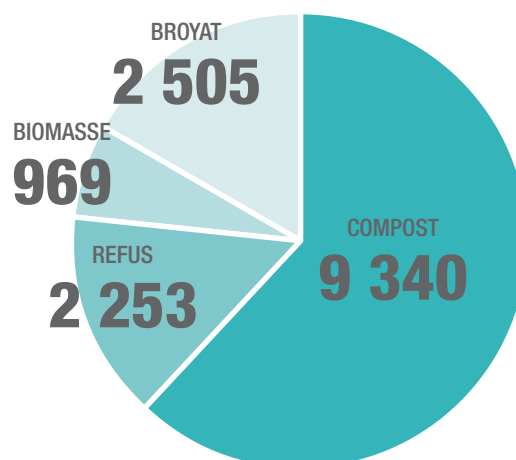
16 830 tonnes de déchets verts
sont entrées sur site.

9 339 tonnes de compost,
2 505 tonnes de broyat, **969 tonnes** de
biomasse et **2252 tonnes** de refus en
sont sorties

ENTRÉES (TONNES)



SORTIES (TONNES)



La plateforme de broyage située à Cavalaire-sur-Mer et l'Écopôle de La Mole sont exploités en régie.

5 259 tonnes de déchets verts, que ne peut pas absorber l'Écopôle, sont dirigées directement vers la plateforme de compostage du groupe Pizzorno à Cabasse.

50€ TTC/tonne

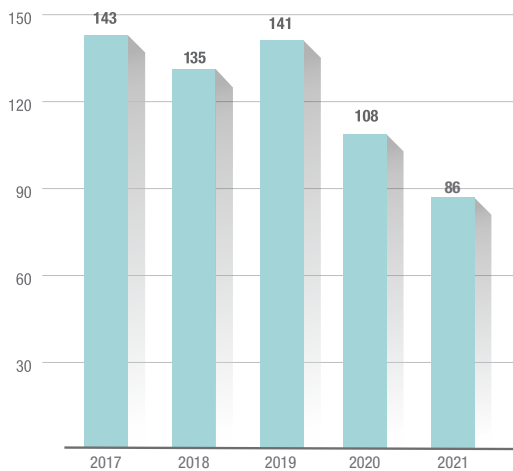
c'est le coût global de traitement des déchets verts.



3.8 Autres flux

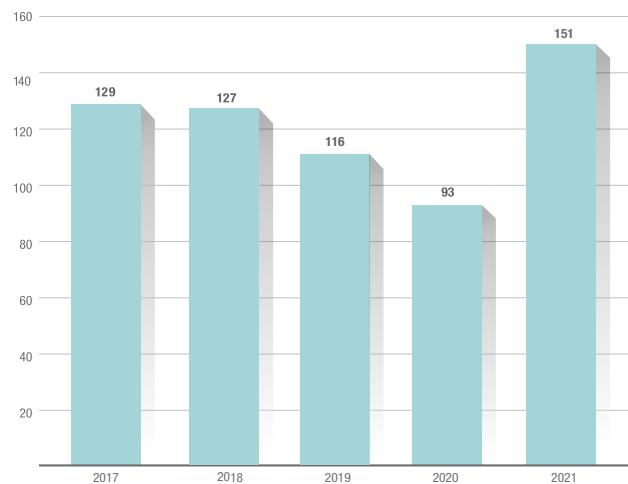
D'autres flux, comme les palettes, les huiles, les textiles sont également collectés. Ils sont ensuite dirigés vers les filières de traitement et de recyclage.

HUILES ALIMENTAIRES (TONNES)



Les huiles sont collectées chez les professionnels, dans des bidons. La collecte est réalisée par un prestataire. Après collecte, les huiles sont dirigées en déchèterie et ensuite acheminées vers des filières agréées pour y être valorisées énergétiquement.

PALETTES (TONNES)



151 tonnes de palettes ont été collectées chez les professionnels des communes de Cavalaire-sur-Mer, La Croix Valmer et de Saint-Tropez en 2021. Elles sont broyées à l'Écopôle et incorporées à la production de biomasse à hauteur de 50 %.



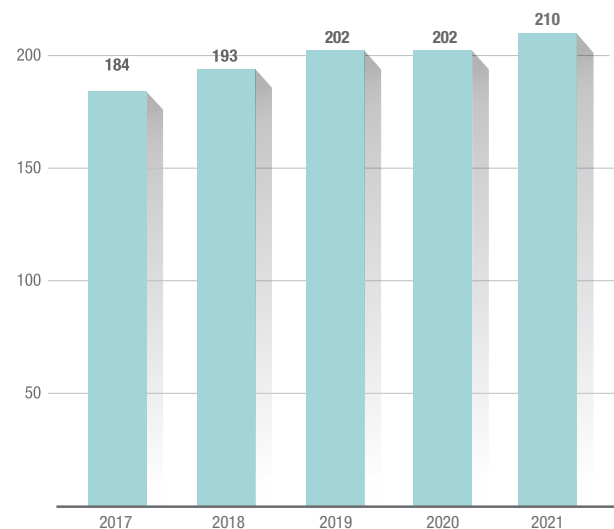
151 tonnes de palettes ont été collectées chez les professionnels en 2021.

210 tonnes de textiles ont été récupérées en 2021 soit 3,6 kg par habitant et par an.

La moyenne du Var est de 2,42 kg par habitant et par an.



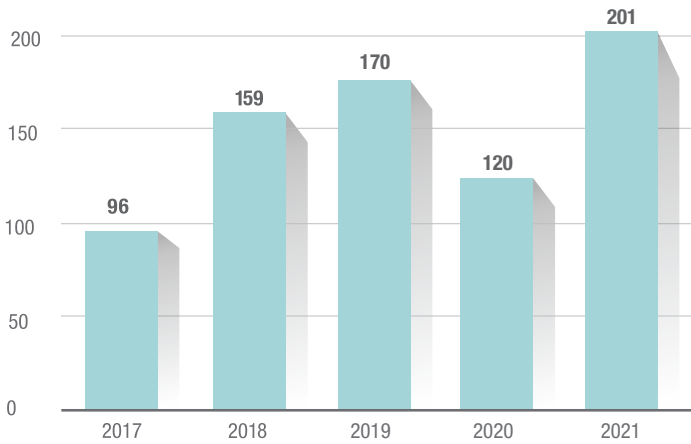
TEXTILES (TONNES)



Les textiles sont déposés dans des colonnes dédiées. "Le Relais" (prestataire conventionné de la CCGST) assure la collecte et la valorisation des **46 colonnes disponibles sur le territoire**. Les textiles sont triés en vue de leur réutilisation, chiffonnage, friperie et/ou leur recyclage en matériaux isolants.



BIODECHETS (TONNES)



61 bacs de 240 litres sont déployés chez les producteurs concernés par la collecte des biodéchets

La collecte des biodéchets des restaurateurs de Pampelonne a été maintenue du 1^{er} juin au 30 septembre.

La collecte a été réalisée 7 jours sur 7 et les conteneurs ont fait l'objet d'un lavage hebdomadaire.

Durant les 4 mois d'expérimentation, ce sont 201 tonnes de biodéchets qui ont été collectées puis valorisées sur le site de compostage de Cabasse, exploité par Pizzorno Environnement.



4



Centre de Tri (CDT) - Valeor - Le Muy

Traitement

4.1 Localisation des unités de traitement et exploitants

De part leur position d'exutoire des déchets collectés, les unités de traitement ont un rôle déterminant dans la structuration du service apporté à l'utilisateur. Le tableau ci-contre présente les principales unités utilisées par la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez.

Unités de traitement	Exploitant	Commune
ISDND de Roumagayrol	Groupe Pizzorno	Pierrefeu-du-Var
UVE SITTOMAT	Groupe Pizzorno	Toulon
Centre de Tri (CDT) du Muy	Groupe Pizzorno	Le Muy
Écopôle de La Mole	CC du Golfe de Saint-Tropez	La Mole
Compostière de Cabasse	Groupe Pizzorno	Cabasse
Ferrailleur	Michelot	Grimaud
Centre de traitement déchets dangereux	OREDUI	La Seyne-sur-Mer / Grasse
Plateforme de valorisation des inertes	ECORECEPT	La Garde / Flassans



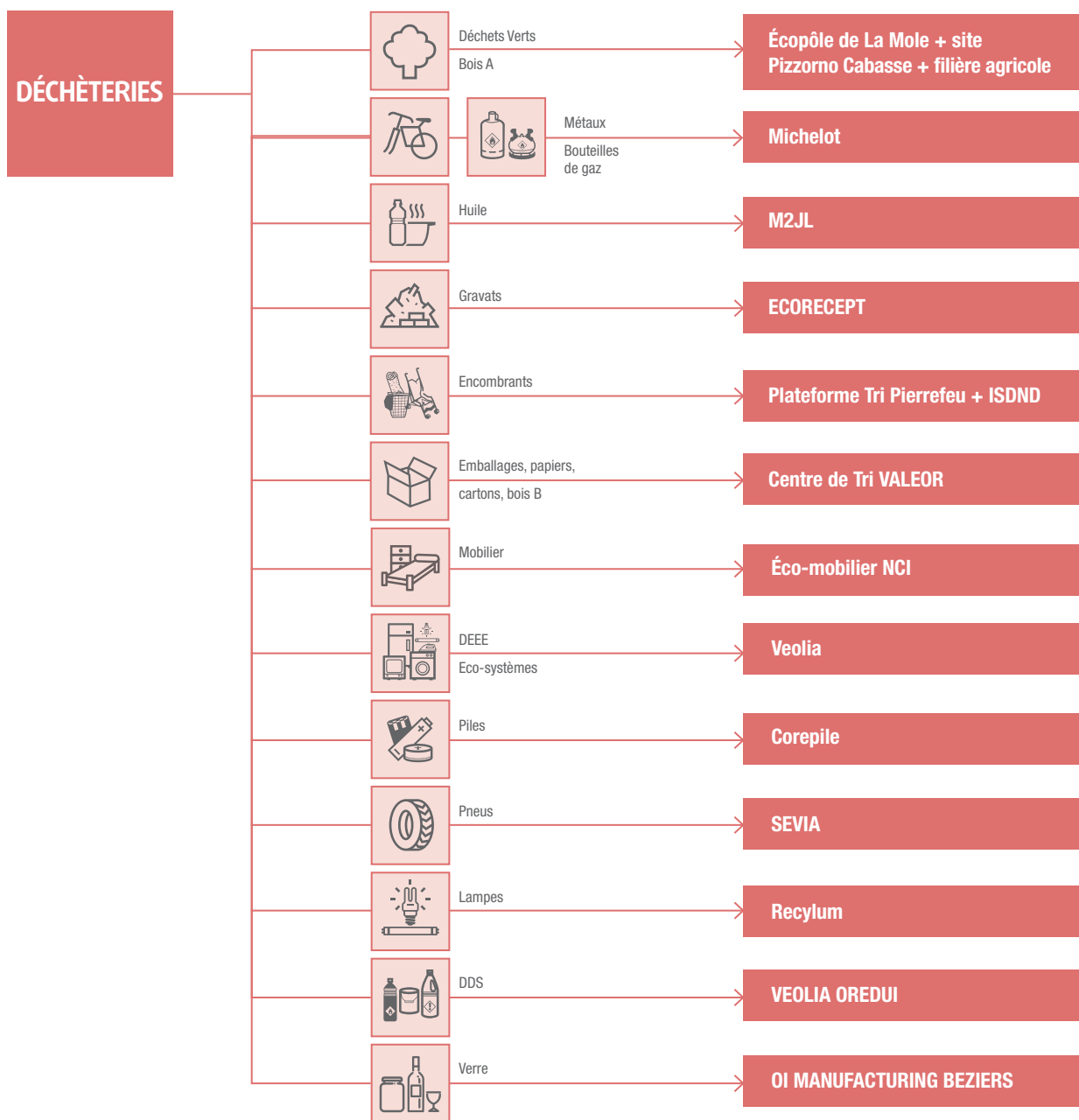
Centre de tri du Muy

UVE SITTOMAT



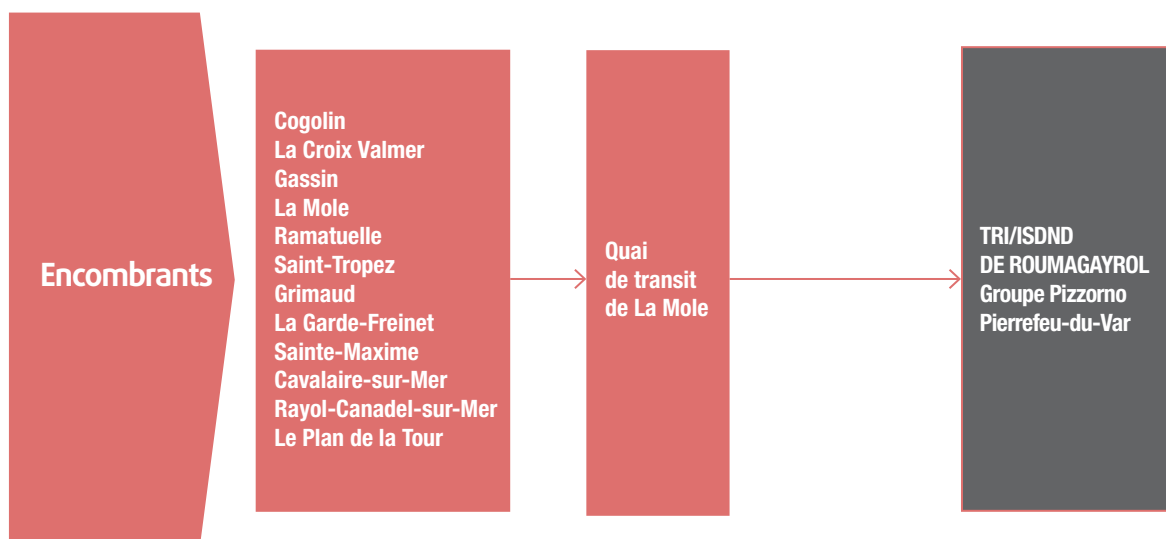
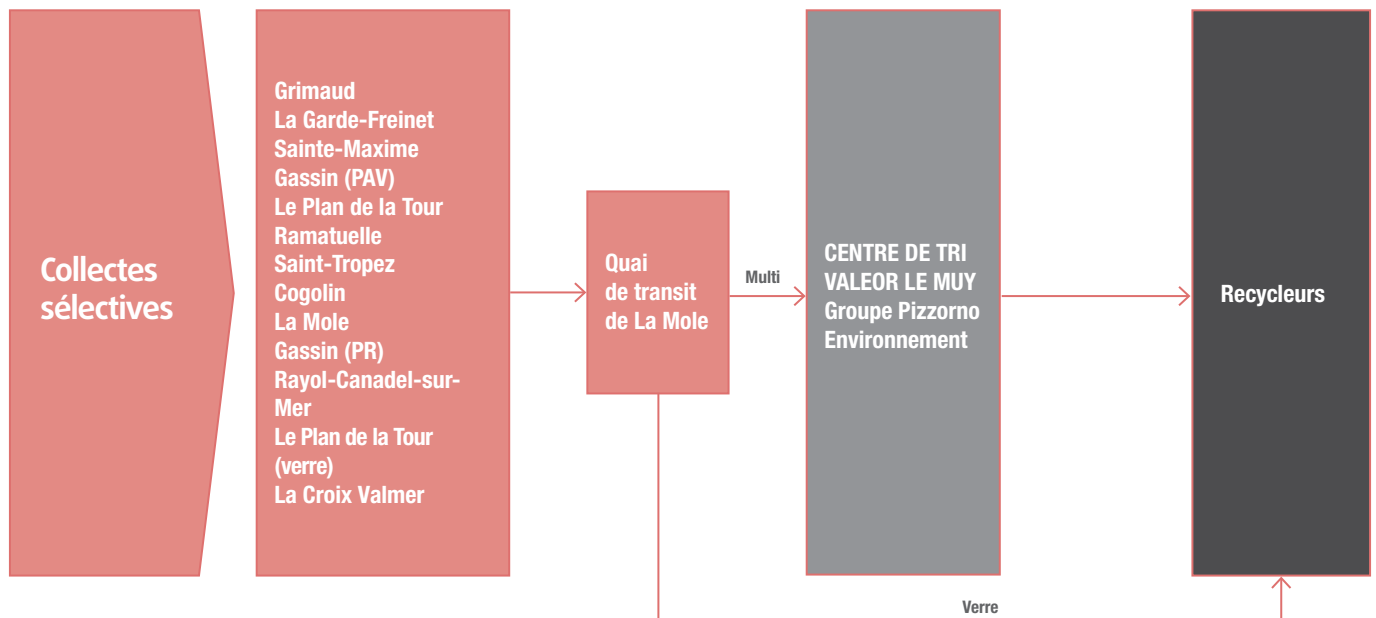
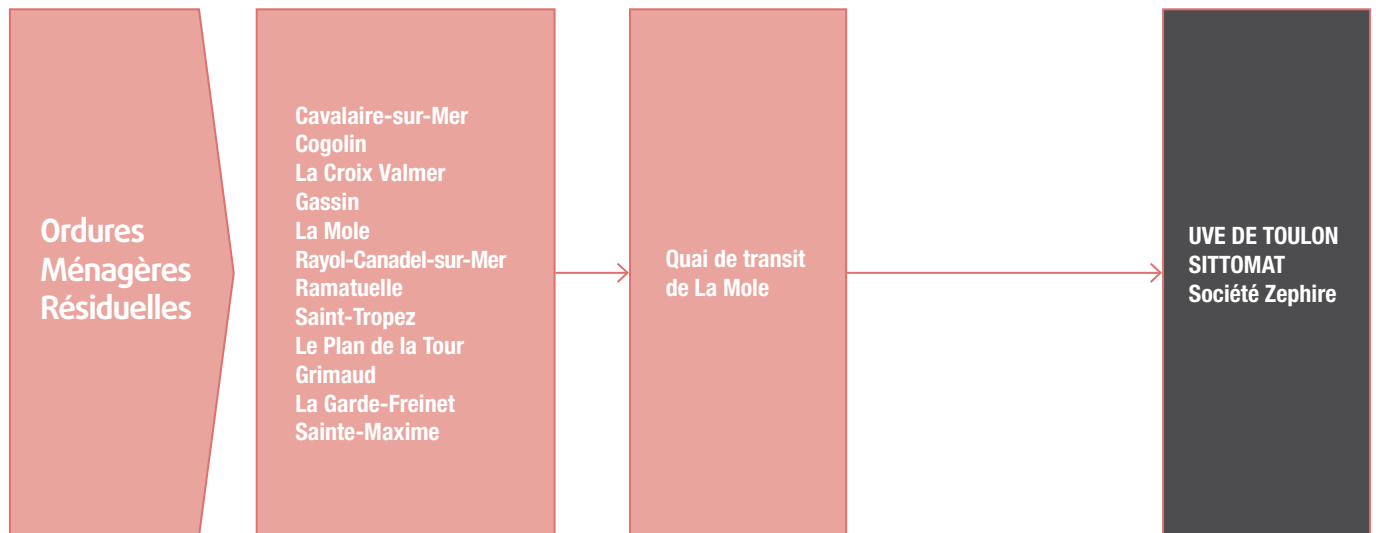
4.2 Nature des traitements et des valorisations réalisés par flux de déchets

Synoptique des schémas de traitement depuis les déchèteries



Déchèterie de Grimaud

Synoptique de traitement des flux à partir des collectes



4.3 Capacité des unités et tonnage traités dans l'année par flux de déchets, performance énergétique des installations

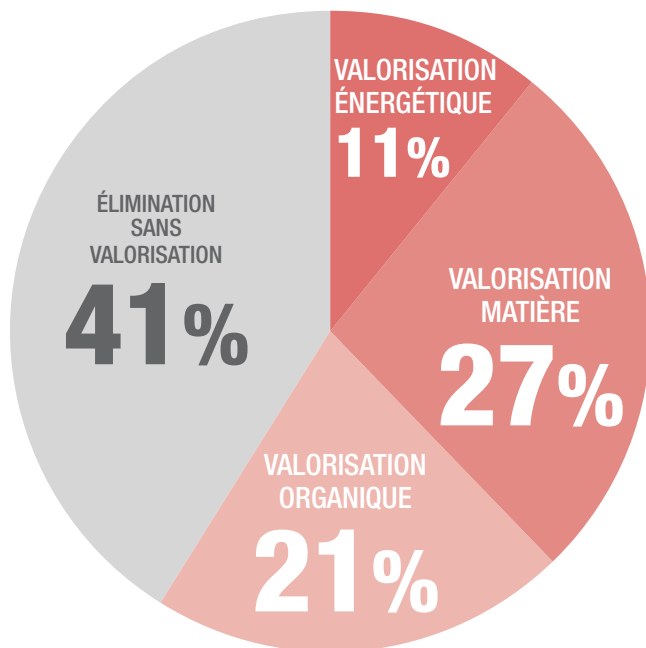
L'ISDND bénéficie de la réfaction de TGAP pour une valorisation du biogaz supérieure à 75 %.

L'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) de Toulon a un rendement de 0,62 avant application du facteur de correction climatique (soit 0,775 avec le FCC). Les tonnages par flux de déchets sont détaillés pour chaque site.

Nom de l'installation	Maître d'ouvrage	Capacité de traitement autorisée	Tonnage CCGST tous flux confondus
ISDND et plateforme d'encombrants de Pierrefeu-du-Var	Pizzorno	135 000 t/an	encombrants: 8 146 OMR et refus de tri: 21 187
UVE Toulon	SITTOMAT	285 000 t/an	10 389
Centre de Tri (CDT) du Muy	VALEOR	7 500 m ³ en 2714-1	9 790
Centre de valorisation des inertes	ECORECEPT	-	7 372
Michelot (ferrailleur)	Michelot	6 000 m ³	814
Eco-Pôle recyclage DND	Sofovar	17 300 m ³ de DND	1 191

4.4 Taux global de valorisation matière et de valorisation énergétique des quantités de déchets ménagers et assimilés

Le graphique suivant représente les modes de traitement utilisés et la proportion occupée par chacun de ces modes.



59%

des déchets produits ont été valorisés en 2021. Les 41% restants ont été éliminés sans valorisation.

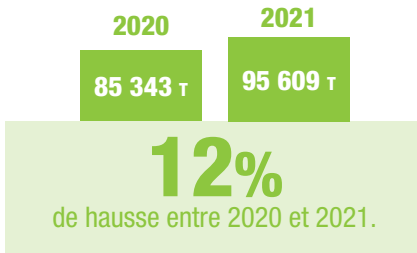


Bilan technique des tonnages

5.1 Bilan des tonnages enlevés

On constate une forte hausse de la production de déchets. La quantité de déchets pris en charge par le service **en 2021 s'élève à 95 609 tonnes contre 88 343 tonnes en 2020, soit 12 % de hausse.**

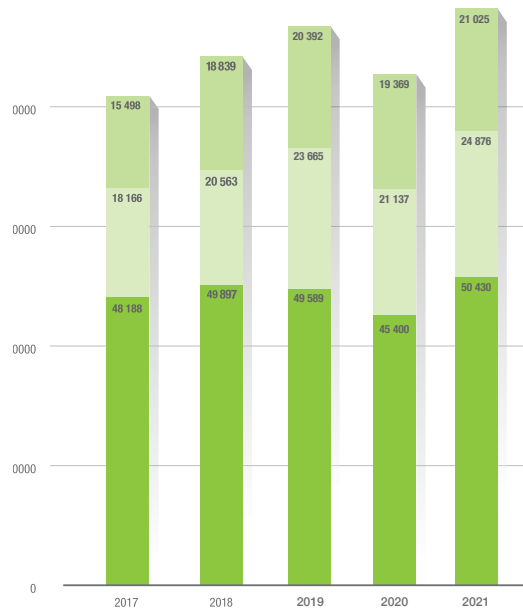
Si l'on compare à 2013, la production de déchets a augmentée de 25,5%.



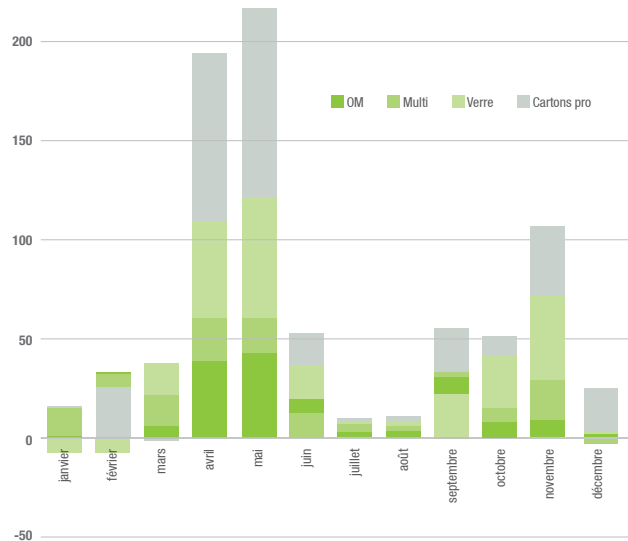
Le graphique ci-contre représente l'évolution de la production totale de déchets depuis 2017 selon leur catégorie.

Les restrictions sanitaires imposées en 2020 ayant eu un impact très significatif sur notre production de déchets, on observe un effet de rebond sur les mêmes périodes en 2021 avec une très forte hausse des tonnages. Comme le montre les deux graphiques ci-dessous, le rebond de l'activité économique a entraîné une explosion de la production de certains flux de déchets. Ceci nous amène à évaluer la quantité de déchets d'activité économique produits sur le territoire à environ 45% de la production globale.

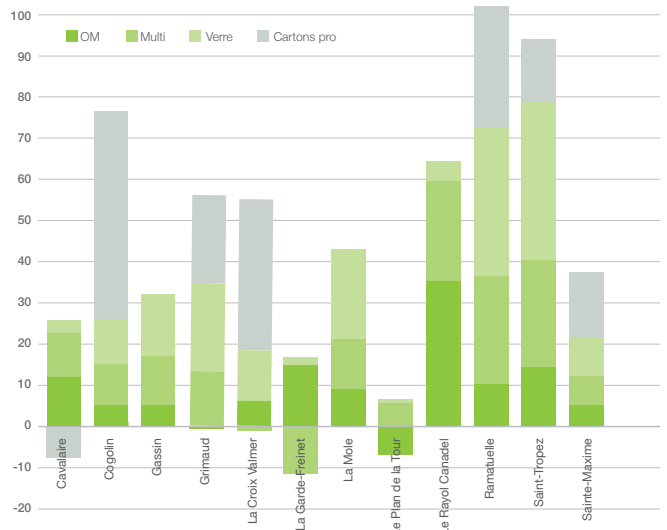
ÉVOLUTION PRODUCTION TOTALES DE DÉCHETS (TONNES)



IMPACT COVID



ÉVOLUTION N-1 PAR COMMUNE

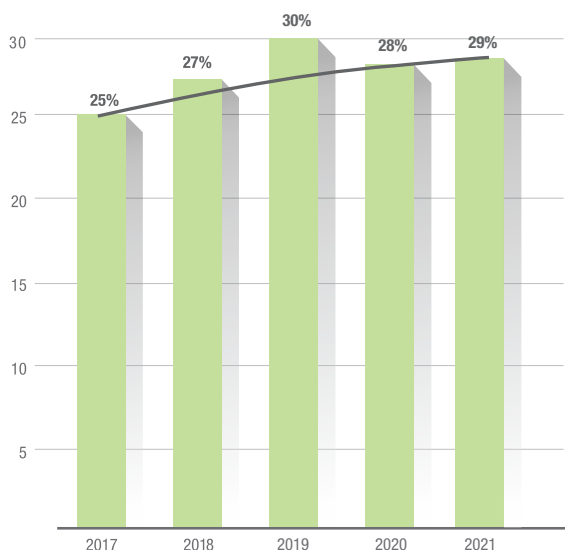


Le graphique ci-dessous représente l'évolution du taux de Collecte Sélective (dont la valorisation des cartons, huiles, palettes des professionnels) depuis 2016. Il s'agit du tonnage de déchets recyclables collectés divisé par le total Ordures Ménagères + recyclables.

Déchets recyclables considérés :

- le verre,
- les emballages/multimatériaux,
- les cartons des professionnels,
- les huiles et palettes.

TAUX DE VALORISATION COLLECTE SÉLECTIVE (Y COMPRIS PROFESSIONNELS)



Taux de valorisation et taux de refus

Le graphique ci-dessous représente les taux de valorisation Collecte Sélective par commune, le taux moyen et le taux de refus sur les collectes multi en bacs, pour l'année 2021.

- Concernant le taux de valorisation, on note une certaine homogénéité.
- Concernant le taux de refus par commune des collectes en bacs jaunes, on note aussi des taux plutôt homogènes.

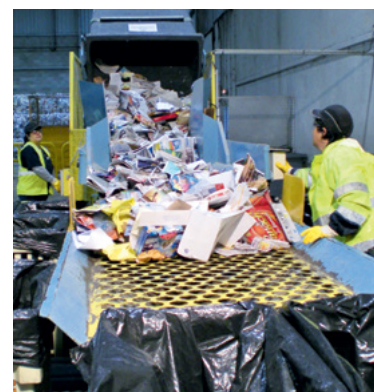
Cet échantillonnage permet de donner la composition moyenne des bacs jaunes de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez.

TAUX DE VALORISATION COLLECTE SÉLECTIVE 2021 ET TAUX DE REFUS



32%

c'est le taux de refus moyen sur la CCGST.



Centre de Tri du Muy - Ligne de contrôle pour les caractérisations

Production annuelle par habitant

Le diagramme ci-dessous représente la quantité moyenne de déchets produits, tous flux confondus, par an et par habitant dans le golfe de Saint-Tropez, rapportée à la population INSEE.

Ces chiffres sont bien évidemment dopés par la fréquentation touristique, puisque la population INSEE ne prend pas en compte les touristes.

Un habitant du golfe produirait donc en théorie :

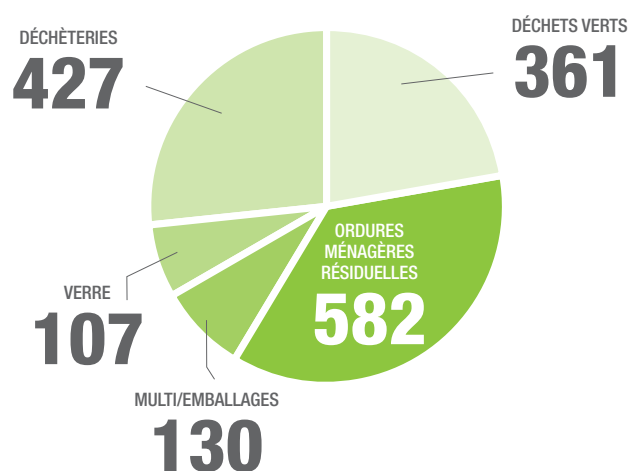
- 582 kg d'Ordures Ménagères Résiduelles par an,
- 130 kg d'emballages et papiers par an,
- 107 kg de verre par an.

C'est environ 2,5 fois plus que la moyenne nationale.

Cette différence est due aux quantités de déchets produites par les touristes et résidents secondaires qui ne sont pas comptabilisés dans la population INSEE.

Au total, chaque habitant produit 1 644 kg de déchets par an.

RÉPARTITION KG/AN/HABITANT



Impacts de la saisonnalité

Le graphique ci-dessous illustre bien l'impact de l'activité touristique sur la production de déchets.

Le pic d'activité touristique et le pic de production de déchets coïncident en juillet et août.

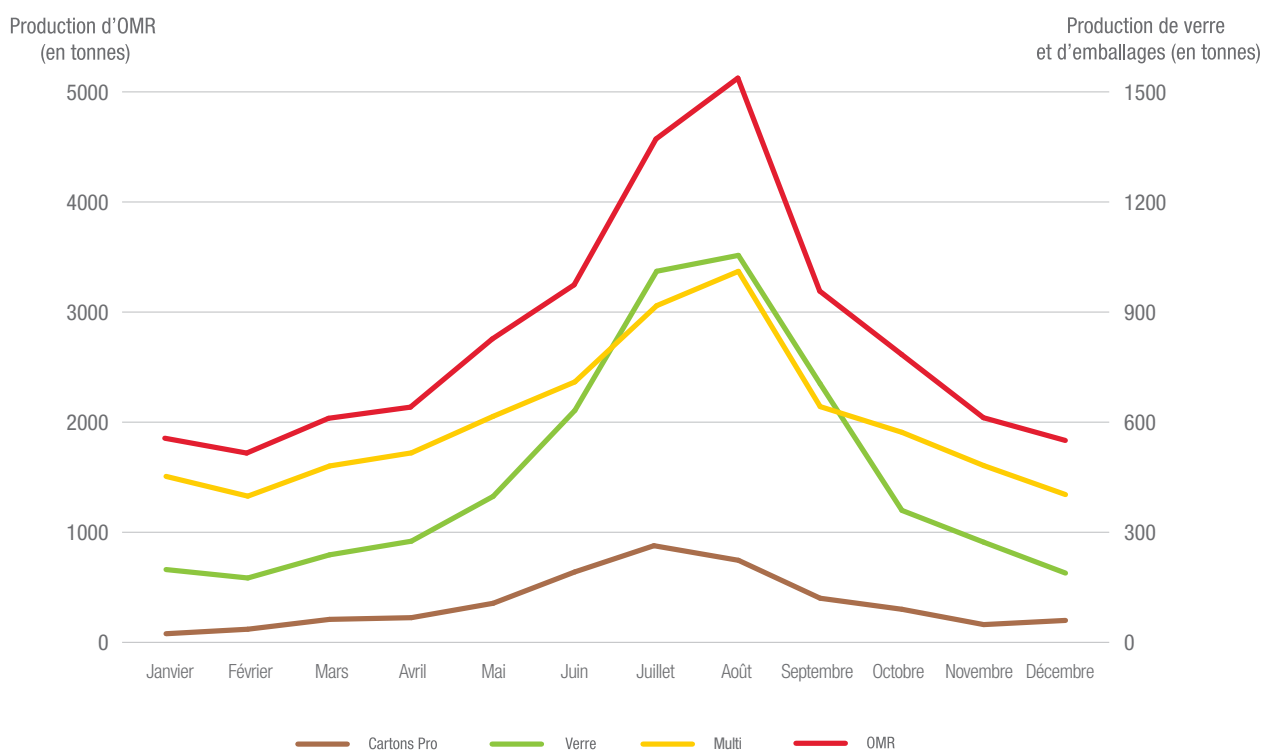
On observe sur ce graphique :

- ▶ une forte progression des Ordures Ménagères Résiduelles en été avec un rapport de 2,9 entre le mois le plus faible et le plus fort ;
- ▶ une progression moins marquée du tri des emballages en été avec un rapport de 2,3 entre le mois le plus faible et le plus fort ;
- ▶ une très forte progression du verre en été avec un rapport de 7,1 entre le mois le plus faible et le plus fort ;
- ▶ une très forte progression des cartons collectés avec un rapport de 5,8 entre le mois le plus faible et le plus fort.



Stand éestival des Ambassadrices du Tri

IMPACT DE LA SAISONNALITÉ





Prévention et sensibilisation

6.1 Prévention des déchets ménagers et assimilés

6.1.1 Indice de réduction des quantités de déchets ménagers et assimilés produits avec une base 100 en 2010

La loi de transition énergétique pour la croissance verte fixe un objectif de réduction de 10% des DMA (DND-NI) entre 2010 et 2020.

Si l'on se positionne avec une base 100 en 2010 on observe une hausse de 8% des déchets non dangereux non inertes en kg/an/habitant.

	Évolution 2010-2021 en valeurs absolues		Évolution 2010-2021 en %		
	Évolution en tonnes	Évolution en kg/an/hab	Évolution en tonnes	Évolution en kg/an/hab	Objectif 2020 LTECV
DND	12 628	151	15%	10,1%	
DND non inertes	10 306	114	13%	8,0%	-10%
Inertes	3 800	62	106%	97,2%	

6.1.2 Indice de réduction des quantités de déchets non dangereux non inertes admis en installation de stockage avec une base 100 en 2010

La loi de transition énergétique fixe des objectifs de réduction des tonnages enfouis à l'horizon 2020 et 2025 :

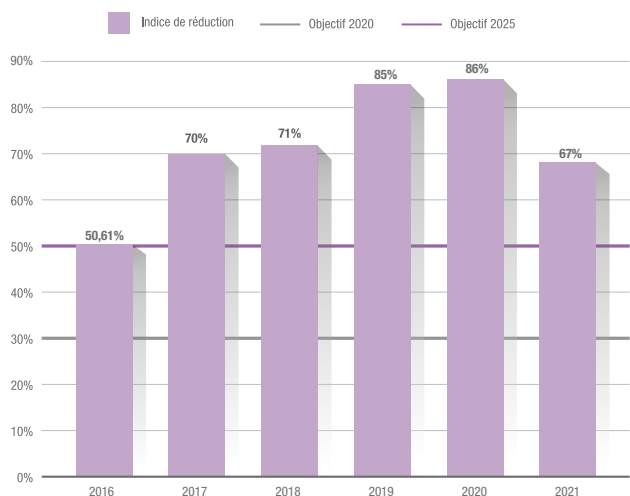
- ▶ diminution de 30 % des tonnages enfouis par rapport à 2010 en 2020 ;
- ▶ diminution de 50 % des tonnages enfouis par rapport à 2010 en 2025.

Le tableau suivant synthétise les chiffres de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez.

Indice de réduction des tonnages enfouis			
Année 2010 = base 100 pour le calcul de la réduction des tonnages enfouis			
Tonnages 2010	OM	Encombrants	Total
Ex Syndicat traitement	25 671	4 671	
Rayol-Canadel-sur-Mer et Cavalaire-sur-Mer	0	747	
Ex SIVOM	14 078	5 363	
Le Plan de la Tour	1 480	742	
Total	41 229	11 523	52 752
Tonnages 2021	OM	Encombrants	Total
ISDND	10 163	7 087	17 250
UVE			
% réduction			67,30%

Le graphique suivant illustre les objectifs de 2020 et 2025 atteints dès 2016 pour la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez.

INDICE DE RÉDUCTION DES TONNAGES ENFOUIS



L'adhésion au SITTOMAT a permis d'atteindre, dès 2016, l'objectif de réduction des tonnages enfouis fixé pour 2025 (- 50 % des tonnages enfouis par rapport à 2010).

En 2021,

67%

de réduction de nos tonnages enfouis par rapport à 2010.

Ce chiffre est en baisse du fait d'une panne de longue durée sur une des lignes de l'UVE.

6.2 Mesures prises dans l'année pour prévenir ou atténuer les effets préjudiciables à la santé de l'homme et à l'environnement des opérations de gestion des déchets

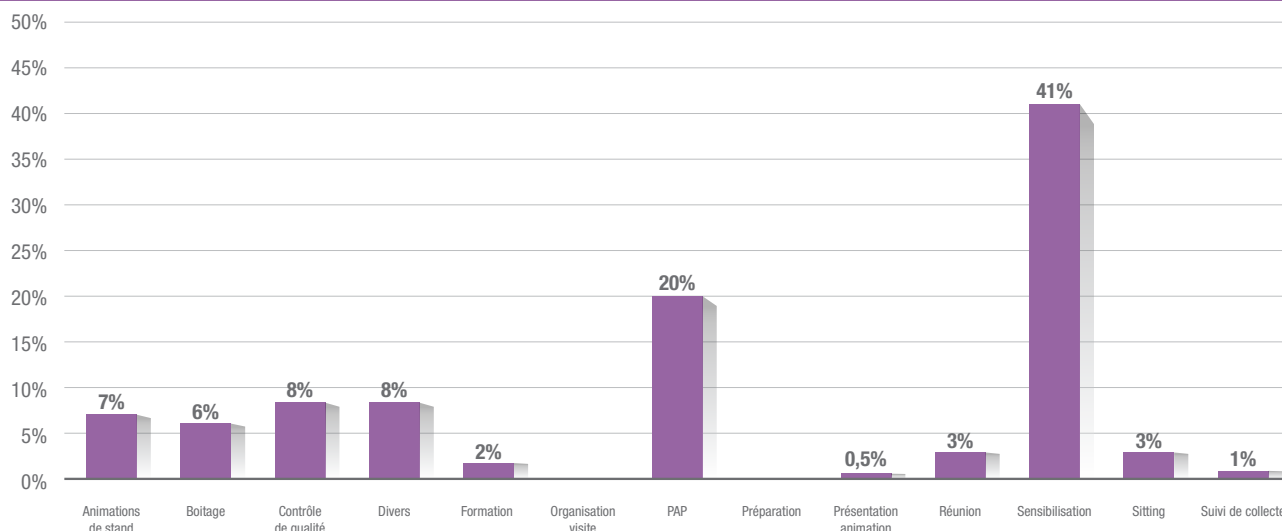
6.2.1 Les Ambassadeurs du Tri : véritable vecteur de communication

Les Ambassadeurs du Tri, à travers leurs actions, concourent à atténuer et prévenir les effets préjudiciables sur l'homme et à l'environnement. Ils déploient des actions pour inciter la population à trier ses déchets, à composter, à déposer en déchèteries. Ils permettent une prise de conscience des habitants et des vacanciers. Une autre action emblématique a été mise en oeuvre: la distribution de poulailleurs.

Ces actions de communication et d'accompagnements sont indispensables à la bonne utilisation des outils mis en oeuvre par la collectivité et au maintien d'une dynamique positive et participative chez les administrés.



RÉPARTITION DES ACTIONS DE SENSIBILISATION



Au total ce sont

5 585 personnes
qui ont été sensibilisées au travers
des actions de proximités menées
par nos Ambassadeurs du Tri.



6.2.2 Bilan carbone

Le tableau suivant présente le bilan des émissions de CO₂ liées aux activités de la gestion des déchets.

Prestataire	Activité	Kilométrage	Consommation gasoil	Bilan Carbone
GPE/Nicolin	collecte	1 247 262	682 598	2157
Exarent	transport 6*4	215 405	92 280	211
Exarent	Transport FMA	311 405	127 672	340
TOTAL		1 774 072	902 550	2 708



902 550 litres de gasoil
consommés en 2021 pour
2 708 tonnes équivalent de CO₂
émis dans l'atmosphère.



Sachant qu'un arbre absorbe 360 kg de CO₂ en 20 ans, soit une moyenne de 18 kg/an, il faudrait planter environ **150 444 arbres par an** pour compenser nos émissions.

Les émissions de GES ont augmenté de 28% en 2021.

6.3 Le programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés

Les actions de prévention se déclinent au travers d'un document cadre : le PLPDMA.

Le PLPDMA est un outil de planification et de gestion des actions de prévention des déchets. Il constitue un programme d'actions sur 6 ans décliné en 25 opérations.



Ce dernier intègre également les actions du projet Territoire économie circulaire porté par la CCGST avec le soutien de l'Ademe et de la Région, identifiées par ce logo.



Et des actions financées par l'Union Européenne via le programme LIFE Smart Waste, identifiées par ce logo.

Le PLPDMA de la CCGST a été définitivement approuvé par le conseil communautaire le 29 juillet 2020.

Contexte Général :

- ▶ PLPDMA : obligation réglementaire pour les EPCI ayant en charge la collecte précisée par le décret du 10 juin 2015.
- ▶ Prévention des déchets : éviter ou réduire la production et la nocivité des déchets.
 - > Découpler la production de déchets et la croissance économique.

Contexte Local :

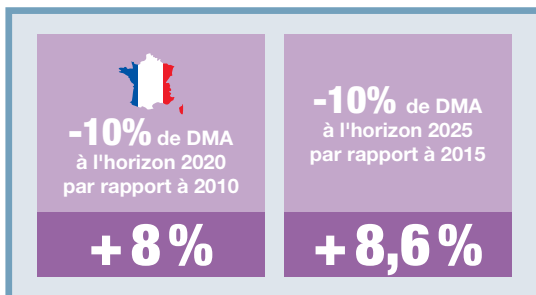
- ▶ Sécurisation du traitement des OMR avec l'adhésion au Sittomat.
- ▶ Des actions de prévention conduites en amont de la réalisation du PLP.
- ▶ Un soutien de l'Union Européenne via le programme Life Smart Waste pour l'élaboration du PLP.
- ▶ Un soutien Ademe/Région pour la mise en œuvre de certaines actions.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU PLPDMA

Loi sur la transition énergétique et plan régional des déchets :

1

RÉDUIRE LES QUANTITÉS



2

VALORISER ENCORE PLUS

55% de valorisation matière et organique pour 2020 et **65%** en 2025

48 %

Réduire de **30%** en 2020 et de **50%** en 2025 les tonnages enfouis par rapport à 2010

-67 %

Capter **80%** des déchets dangereux en 2025 et **100%** en 2031

Non quantifié

Mettre en place le tri à la source des biodéchets

Composteurs, poules + collecte gros producteurs = 803 tonnes/an

Étapes clés de l'élaboration du PLPDMA de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez

- ▶ Création de la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi du Plan Local de Prévention – **27/06/2018**.
- ▶ Réalisation du diagnostic du territoire.
- ▶ Validation du plan d'action – **14/03/2019**.
- ▶ Validation du projet de Plan Local de Prévention (PLP) par le Conseil communautaire (CC) – **02/10/2019**.
- ▶ Mise en consultation du public.
- ▶ Approbation du PLP par le CC – **29/07/2020**.
- ▶ Constitution de la nouvelle Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi (CCES) suite au renouvellement des exécutifs locaux avec intégration de partenaires extérieurs – **10/12/2020**.

Présentation des projets constituant le programme d'action et de leur état d'avancement

Le PLPDMA est un programme global décliné en 7 axes et 25 actions. Chaque action à développer est un projet à part entière. Chacun de ces 25 projets est synthétisé ci-après, avec le détail des indicateurs de suivi et un tableau de bord macro permettant d'expliquer l'état d'avancement de l'action. L'échelle d'avancement est comprise entre 0 et 100 et comporte 5 phases identifiées par un code couleur.

6.3.1 Promouvoir et développer le compostage

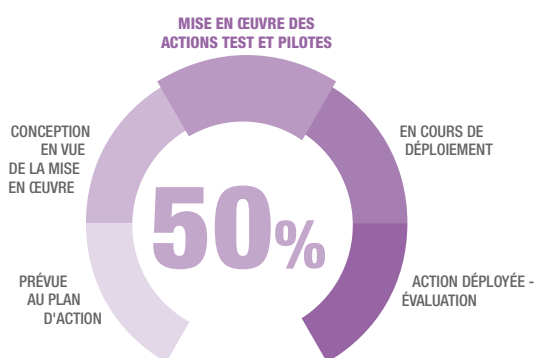
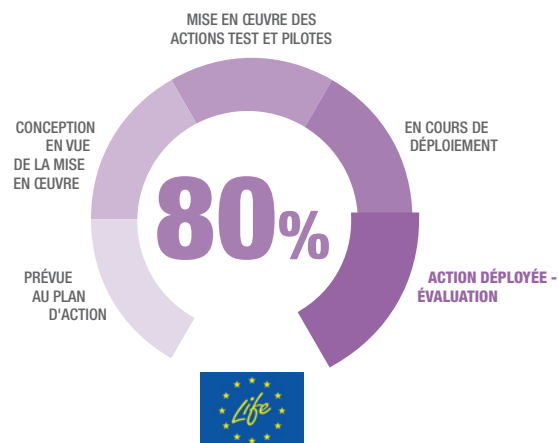
Compostage individuel

Orientation stratégique / Enjeux

- Réduction des tonnages de biodéchets et déchets végétaux (structurant) pris en charge par la collectivité : limitation des coûts de collecte et de traitement.
- Réduction des volumes de déchets à la source.
- Promotion du compostage individuel comme moyen de traitement et comme outil de sensibilisation des administrés face au devenir des déchets et à l'impact des gestes de tri pour l'environnement.

Indicateurs d'activité

- 2141 composteurs distribués depuis 2017 dont 221 en 2021.
- 17% des maisons résidences principales dotées
- 6 sessions de formations compostage-paillage réalisées en 2021 > 64 personnes formées, dont 43 en 2021.
- 251 tonnes de déchets évitées.



Compostage collectif

Orientation stratégique / Enjeux

- Réduction des tonnages de biodéchets et déchets végétaux (structurant) pris en charge par la collectivité : limitation des coûts de collecte et de traitement.
- Réduction des déchets d'activités économiques (DAE) (campings).
 - Volonté de chercher des solutions innovantes pour la réduction des volumes de déchets à la source.
 - Promotion du compostage collectif comme moyen de traitement et comme outil de sensibilisation des administrés face au devenir des déchets et à l'impact des gestes de tri pour l'environnement.

Indicateurs d'activité

- 16 sites de compostage autonomes, dont 8 installés en 2021.
- 7 sites de compostage partagés installés dont 2 en 2021.
- 46 référents volontaires formés.
- 83 tonnes de déchets évités.

6.3.2 Promouvoir et développer une gestion intégrée des végétaux

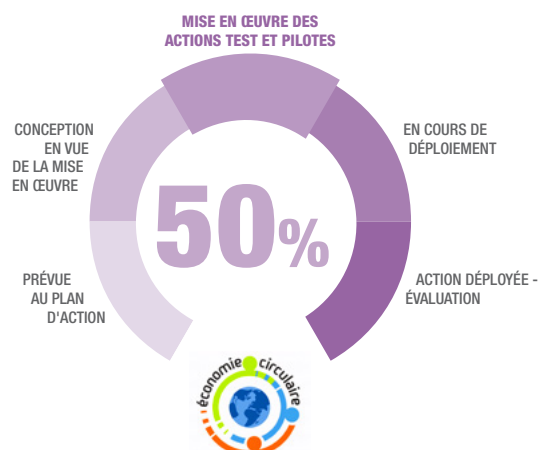
Gestion intégrée des végétaux : formation

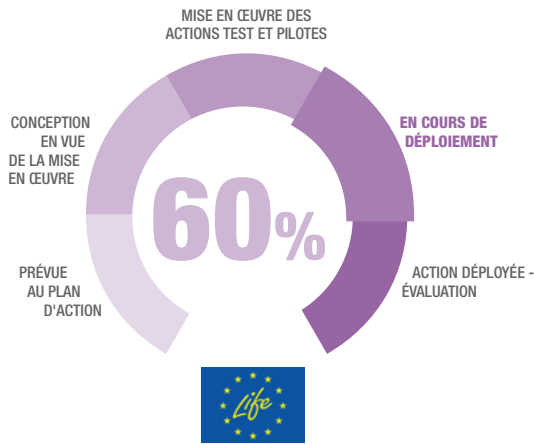
Orientation stratégique / Enjeux

- Former et sensibiliser les agents municipaux à la gestion durable et intégrée des végétaux au sein de leurs communes afin de diminuer les apports de « déchets verts » en déchèteries et de valoriser les résidus en paillage, broyat, compost...
- Sensibiliser à la qualité des végétaux plantés (particuliers et professionnels).

Indicateurs d'activité

- 1 session réalisée en 2021 avec 13 agents municipaux formés.
- 4 communes et 1 professionnel du paysage.
- 1 session à destination des élus CCGST, CCCV et SIVED NG : 14 participants.





Développement du broyage partagé avec valorisation in situ

Orientation stratégique / Enjeux

- ▶ Diminuer les apports de végétaux en déchèterie et à l'Ecopôle.
- ▶ Limiter les flux de transports pour ces déchets.
- ▶ Valoriser in situ les végétaux.
- ▶ Développer de nouvelles pratiques de jardinage comme le paillage.

Indicateurs d'activité

3 actions mises en oeuvre en 2021 :

- ▶ Équipement de 6 communes en broyeurs.
- ▶ Aide à l'achat pour les particuliers : 17 dossiers instruits en 2021 représentant 3 892 € de subvention
- ▶ Aide à la prestation de broyage pour les particuliers : pas de demande malgré un effort de communication conséquent.

Le prêt de broyeurs aux particuliers par l'intermédiaire des mairies volontaires est resté au stade d'étude au regard des contraintes organisationnelles rencontrées.



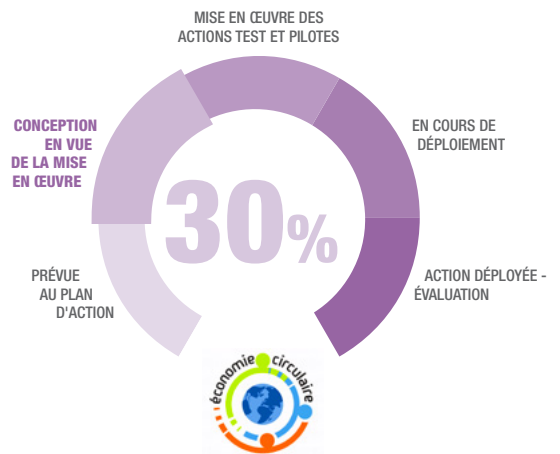
Restructuration de la plateforme de compostage des déchets verts - Création d'un espace pédagogique

Orientation stratégique / Enjeux

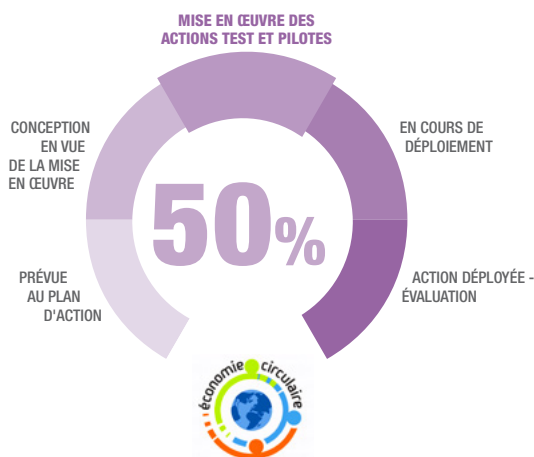
- ▶ Développer un espace dédié à la valorisation des procédés de compostage auprès de divers publics. Cet espace pédagogique pourra servir dans le cadre de formations au compostage auprès des habitants mais aussi des gros producteurs et de scolaires.

Indicateurs d'activité

- ▶ Etude en cours dans le cadre du projet « Patronne » : projet de création d'un espace pédagogique afin d'accueillir des visites et ateliers.



6.3.3 Développer le tri et la valorisation des déchets



Marchés zéro déchets

Orientation stratégique / Enjeux

Impliquer les commerces non-sédentaires dans le tri, la prévention des déchets et la consommation durable. Le marché zéro déchet contribue à :

- ▶ Réduire les tonnages pris en charge par le service public.
- ▶ Réduire les DAE dans les OMR.
- ▶ Réduire les fermentescibles dans les OMR.
- ▶ Valoriser les déchets des marchés.
- ▶ Donner des produits consommables.

Indicateurs d'activité

- ▶ Mise en œuvre de collectes séparées cartons et cagettes à Cavalaire-sur-Mer depuis septembre 2020.
- ▶ Mise en œuvre d'une collecte des invendus par l'association "Du cœur dans les épinards".
- ▶ Réalisation de l'étude préliminaire sur le marché de Saint-Tropez par Ecosciences Provence.
- ▶ Réalisation d'une étude préalable à la mise en oeuvre sur le marché du Plan de la Tour en interne.

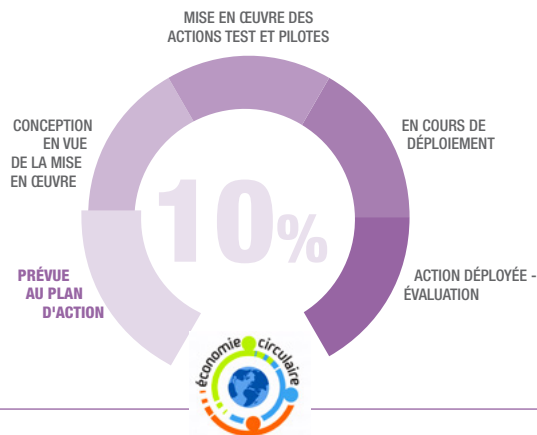
Collecte des biodéchets en tri-porteur

Orientation stratégique / Enjeux

- ▶ Diminuer les DAE dans les OMR.
- ▶ Mettre en place une collecte innovante et adaptée aux spécificités fortes du port de Saint-Tropez.
- ▶ Réduire les biodéchets présents dans les OMR.

Indicateurs d'activité

- ▶ Réflexion pour le déploiement d'une collecte douce sur le port de Saint-Tropez. Mise en œuvre effective en juin 2022.



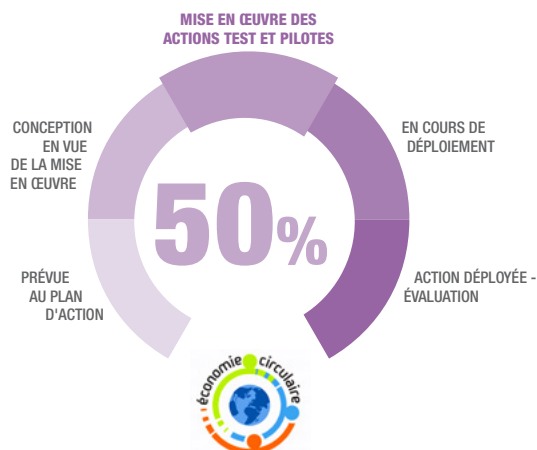
Collecte des biodéchets des gros producteurs

Orientation stratégique / Enjeux

- ▶ Détourner les biodéchets des ordures ménagères.
- ▶ Réduire les OMR.
- ▶ Réduire les DAE collectés en mélange avec les OMR.
- ▶ Valoriser les biodéchets.

Indicateurs d'activité

- ▶ Poursuite de l'expérimentation en 2021 avec les restaurateurs des plages de Pampelonne.
- ▶ 201 tonnes collectées.
- ▶ Extension du nombre de restaurateurs bénéficiaires.
- ▶ Etude d'extension à des producteurs annuels pour une mise en œuvre de la collecte au 1^{er} janvier 2022.



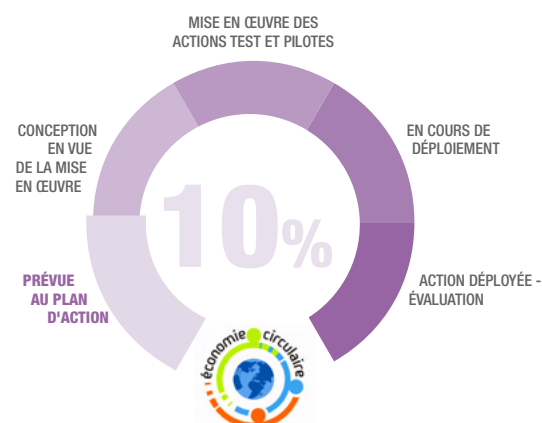
Écoles zéro déchet

Orientation stratégique / Enjeux

Depuis une dizaine d'années, la sensibilisation des écoliers au tri des déchets est devenue une mission à part entière des collectivités. Sur le territoire du SIVED NG, ce travail est effectué depuis de nombreuses années par les ambassadeurs du tri, qui répondent aux sollicitations des enseignants du territoire. Progressivement, la sensibilisation a évolué pour proposer des activités toujours plus engageantes. Le Défi des Ecoles, mené par la Communauté de Communes Cœur du Var, en est un exemple. Malheureusement, les opérations de sensibilisation se limitent généralement aux élèves et à quelques enseignants. Aucun changement n'est pratiqué de manière structurée au sein de l'établissement par la direction, la vie scolaire, les cantines, les classes et le personnel encadrant. Ainsi la pérennité des actions est mise en cause.

En 2018, l'association Ecoscience Provence et le SIVED NG ont pu expérimenter une méthodologie de changement sur le Lycée privée de Provence Verte. L'objectif de la méthodologie est d'impliquer tous les acteurs de l'établissement dans un changement radical de gestion des déchets. L'opération se poursuit à ce jour d'une manière participative.

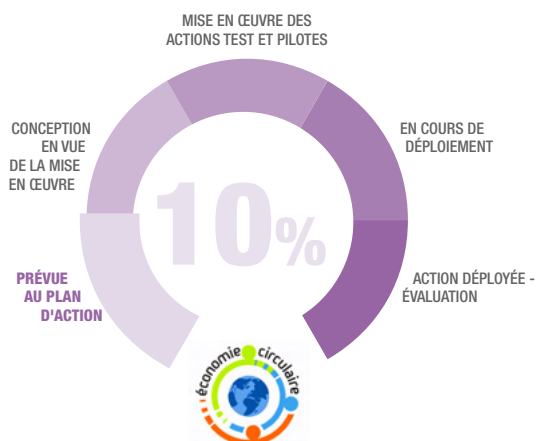
Fort de cette expérience et du succès du Défi des Ecoles, Ecoscience Provence propose une démarche collaborative visant à faire évoluer les établissements scolaires d'une manière efficace et pérenne. Un partenariat engagé entre le SIVED NG, Cœur du Var et le Golfe de



Saint-Tropez permettra de construire une méthodologie reproductive sur les établissements scolaires de Provence.

Indicateurs d'activité

- ▶ Convention éducation nationale en cours d'élaboration.
- ▶ Réflexion sur la réalisation d'un défi inter-établissement.
- ▶ 16 jours de sensibilisation effectuées par les ADT, soit 64 classes touchées.



Restaurants zéro déchet

Orientation stratégique / Enjeux

- ▶ Promouvoir les restaurateurs impliqués dans une démarche responsable (approvisionnement, gestion des déchets...).
- ▶ Accompagner les restaurateurs dans une amélioration continue Développer des solutions de lutte contre le gaspillage alimentaire (doggy-bag, formations...).
- ▶ Promouvoir les circuits courts.
- ▶ Contribuer au dynamisme économique local.
- ▶ Développer un réseau de professionnels engagés (restaurateurs, producteurs, commerçants...).
- ▶ Proposer une labélisation, développer le dispositif Restaurant engagé.

Indicateurs d'activité

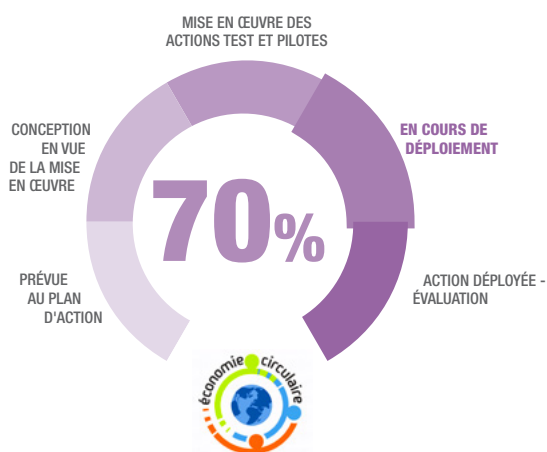
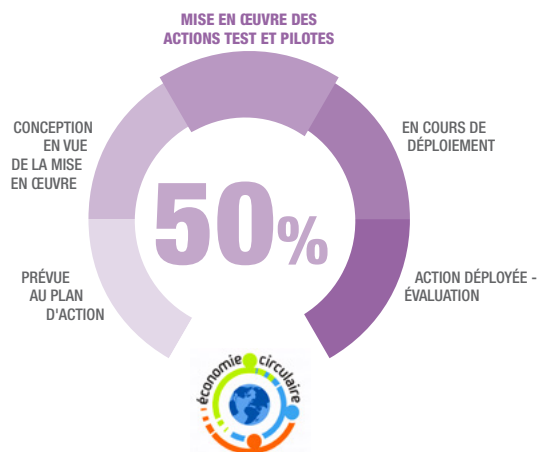
- ▶ Sondage sur les pratiques des restaurateurs et sur l'intérêt du gourmet-bag
- ▶ L'obligation réglementaire du gourmet bag étant entrée en vigueur, cette action est mise en stand-by.

Opération camping zéro déchet

- Orientation stratégique / Enjeux.
- Diminuer les déchets produits par les campings et pris en charge par le service public.
- Détourner les DAE du service public.
- Valoriser in situ les biodéchets et végétaux.
- Diminuer les OMR.
- Valoriser les emballages.
- Inciter à l'utilisation de produits durables, réutilisables...

Indicateurs d'activité

- Elaboration d'une charte d'engagement.
- 11 campings signataires sur 53.
- 1 site de compostage en fonction.
- Un projet de séchage des biodéchets à l'étude.
- Mise en oeuvre des actions de la charte à déployer en 2022.



Réduire l'utilisation du papier : stop pub

Orientation stratégique / Enjeux

Apposer un autocollant Stop Pub sur sa boîte aux lettres permet de réduire drastiquement les quantités de déchets d'imprimés publicitaires. En effet, sur la quantité reçue chaque semaine dans sa boîte aux lettres, tout n'est pas lu car pas ou peu de proximité, d'affinités avec les enseignes.

Indicateurs d'activité

- Réassort en stop pub: 10 000 unités
- Alimentation des boîtes en stop pub.

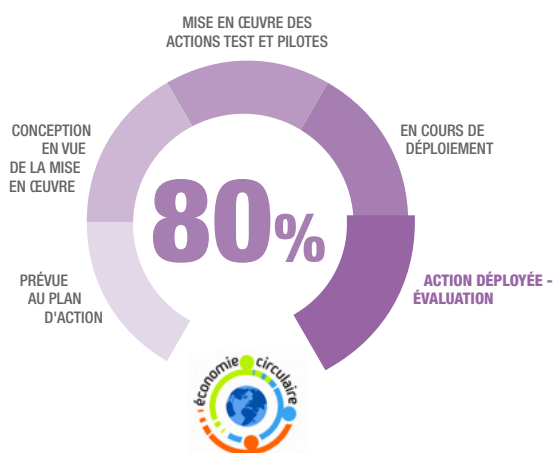
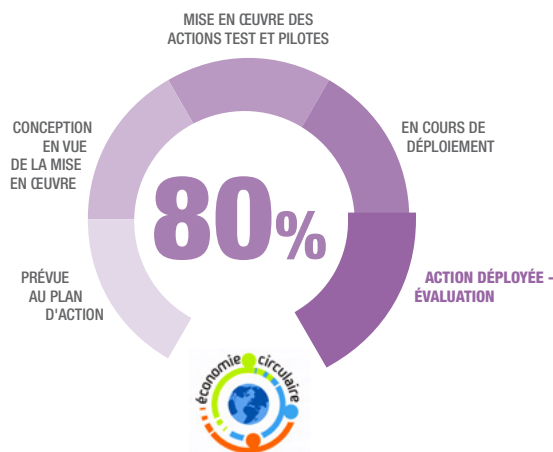
Promouvoir le tri des emballages

Orientation stratégique / Enjeux

- Pousser plus avant les performances de tri sélectif et travailler sur la qualité des flux entrants en centre de tri.

Indicateurs d'activité

- Distribution 2162 sacs de pré-collecte en 2021.
- Utilisation du boîtier Quiz pour la promotion du tri notamment en milieu scolaire.
- Actions de sensibilisation des ambassadeurs du tri : 5 585 personnes sensibilisées.



Promouvoir le tri du verre

Orientation stratégique / Enjeux

- Pousser plus avant les performances de tri sélectif en travaillant spécifiquement sur le flux verre.

Indicateurs d'activité

- Distribution 2162 sacs de pré-collecte en 2021.
- Utilisation du boîtier Quiz pour la promotion du tri notamment en milieu scolaire.
- Actions de sensibilisation des ambassadeurs du tri : 5585 personnes sensibilisées.

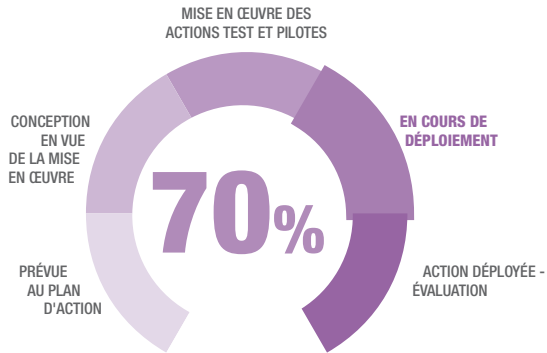
"Ça caquette à Saint-Tropez !" Distribution de poulaillers

Orientation stratégique / Enjeux

- ▶ Développer une valorisation alternative des biodéchets et complément du compostage individuel et collectif.

Indicateurs d'activité

- ▶ 492 poulaillers distribués depuis 2019 dont 73 en 2021.
- ▶ 144 tonnes par an évitées dans les OMR.



6.3.4 Ecoexemplarité

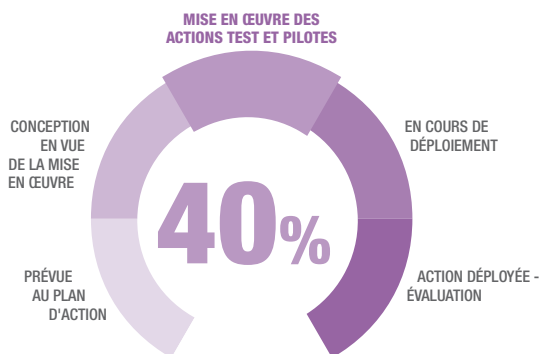
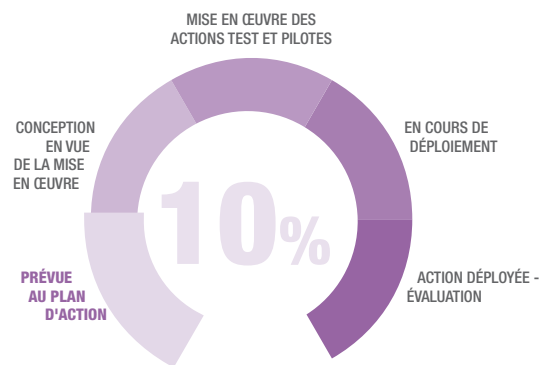
Nettoyage de la nature

Orientation stratégique / Enjeux

- ▶ Fédérer les dynamiques des communes membres pour organiser une journée intercommunale de nettoyage des plages et de la nature.
- ▶ Ramasser les déchets et mettre en place des moyens efficaces de faire le tri.

Indicateurs d'activité

- ▶ Accompagnement de 2 opérations de nettoyage de la nature.



Éco-exemplarité des collectivités

Orientation stratégique / Enjeux

- ▶ Montrer le bon exemple à la population au niveau des communes et de l'EPCI.
- ▶ Accompagner les mairies et services de la CCGST à réduire les déchets. Inciter les communes à installer des corbeilles de ville multiflex.

Indicateurs d'activité

- ▶ Mise en place de corbeille de tri de bureau.
- ▶ Installation d'un site de compostage collectif au siège de la Communauté de communes et au service Espaces Maritimes à Cavalaire-sur-Mer.

6.3.5 Promouvoir et développer le réemploi et la réutilisation

D'après l'ADEME, chaque français jette en moyenne entre 16 et 20 kg d'équipements électriques ou électroniques (réfrigérateurs, téléphones, ordinateurs, etc.) en une année. Auxquels il faut ajouter les déchets de mobiliers et les divers objets du quotidien également jetés au cours d'une année. Pourtant, la plupart d'entre eux auraient pu trouver une seconde vie grâce à la réparation, au réemploi ou à la réutilisation. En effet, ces secteurs contribuent au prolongement de la durée de vie des produits et permettent ainsi de limiter l'utilisation de ressources et de réduire les

déchets, dans le cadre d'une économie circulaire.

À l'échelle locale, une diversité d'acteurs participe déjà à la réparation, au réemploi et à la réutilisation et doivent être mis en valeur auprès de la population :

- ▶ Les artisans de la réparation (électroménager, informatique, hi-fi, cordonnerie, couturier, restaurateur de meubles, etc.).
- ▶ Les associations de réemploi et de réutilisation.

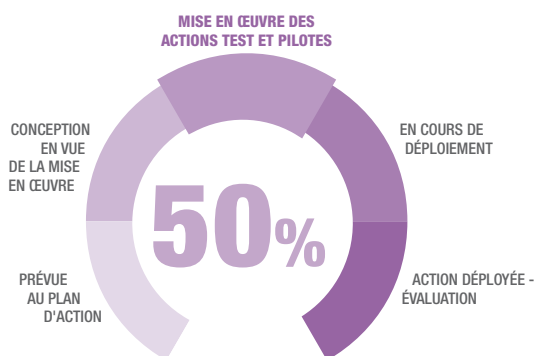
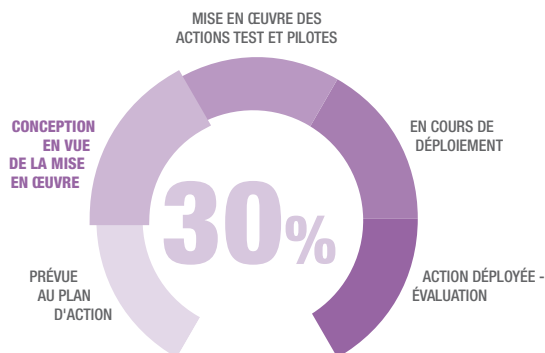
Création d'espaces réemploi

Orientation stratégique / Enjeux

Afin de permettre à la chaîne du réemploi et de la réutilisation d'être alimentée, la collectivité va mettre en œuvre, dans le cadre de la réhabilitation des déchèteries, des espaces dédiés au réemploi.

Indicateurs d'activité

- Ces espaces seront réalisés dans le cadre des réhabilitations des grosses déchèteries. Les scénarii de gestion des flux sont en cours de construction.
- Réflexion autour de la mise en place de lieu de dépose/collecte d'objets dans les déchèteries sur 4 déchèteries.



Réparation, réemploi

Orientation stratégique / Enjeux

Les utilisateurs (grand public, collectivités, entreprises, etc.) doivent être sensibilisés pour redécouvrir ces activités et mieux identifier les avantages économiques, écologiques et sociaux des pratiques du réemploi et de la réparation.

Indicateurs d'activité

- Organisation d'un événement annuel : la fête de la récup', reportée à plusieurs reprises pour cause de contraintes sanitaires, elle n'a pu avoir lieu en 2021. Cet événement sera organisé en 2022 à Gassin.
- Organisation d'une semaine de la récup' avec divers ateliers et visites.

Restructuration des déchèteries - Création d'un espace pédagogique sur le site de Grimaud

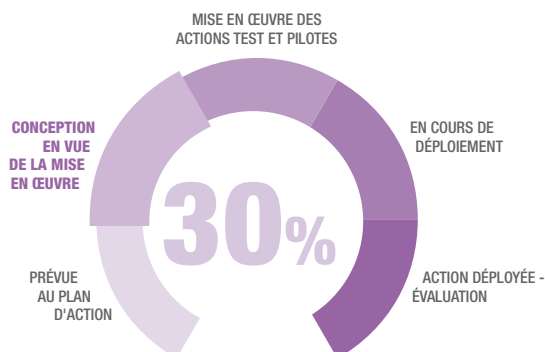
Orientation stratégique / Enjeux

Développer un espace dédié à la valorisation du tri des déchets auprès de divers publics.

Cet espace pédagogique pourra servir dans le cadre de formations auprès des habitants mais aussi des scolaires.

Indicateurs d'activité

- Dans le cadre des travaux de réhabilitation.
- Projet de création d'un espace pédagogique afin d'accueillir des visites et ateliers sur la déchèterie de Grimaud.



6.3.6 Prévenir la toxicité des déchets

La prévention de la toxicité des déchets est un axe fort en matière de préservation de l'environnement et de la santé.

Ces déchets, même s'ils ne représentent pas des tonnages importants, possèdent un fort potentiel de nuisance tant pour l'environnement que pour les personnes.

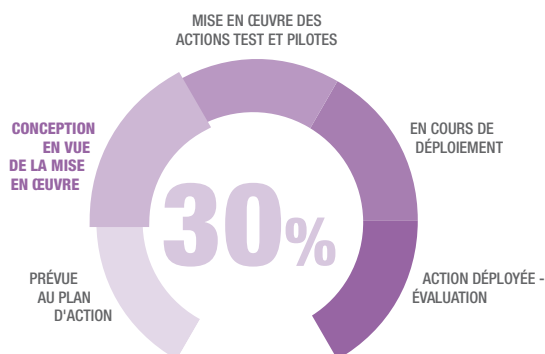
Création d'espaces dédiés aux déchets dangereux

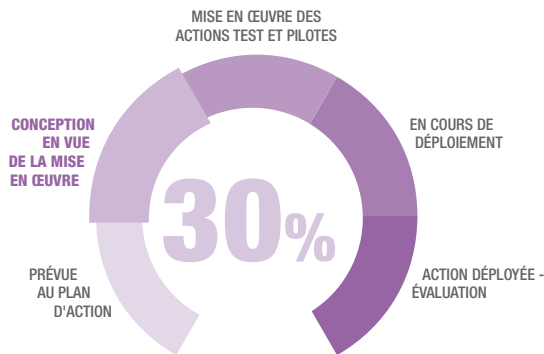
Orientation stratégique / Enjeux

Pour prévenir et limiter ce potentiel de nuisance, il est indispensable de capter ces déchets dans les filières appropriées et ainsi éviter leur diffusion dans le milieu.

Indicateurs d'activité

- Dans le cadre des travaux de réhabilitation.
- Réflexion pour la réorganisation de la collecte via l'éco-organisme dédié.





Sensibilisation sur les déchets dangereux

Orientation stratégique / Enjeux

Pour prévenir et limiter ce potentiel de nuisance il est indispensable de capter ces déchets dans les filières appropriées et ainsi éviter leur diffusion dans le milieu.

L'adhésion des habitants est prépondérante dans la réussite de cette action.

Indicateurs d'activité

- Organisation d'une session de sensibilisation lors de la semaine de la récup' en 2021.

6.3.7 Développer une communication adaptée

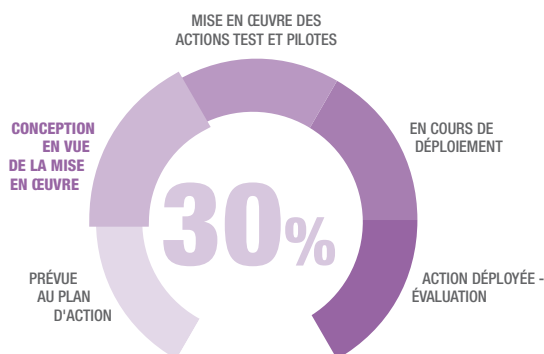
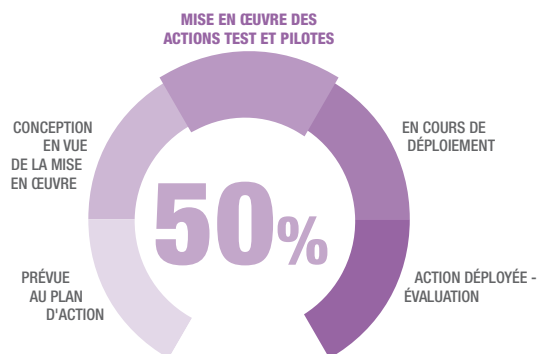
Communiquer sur le PLPDMA et les actions

Orientation stratégique / Enjeux

- Développer une valorisation de la politique de prévention engagée par la collectivité.
- Accompagner la mise en œuvre du PLPDMA par une communication opérationnelle.
- Promouvoir les actions du PLPDMA pour favoriser l'atteinte des objectifs.

Indicateurs d'activité

- Mise en ligne du rapport annuel de prévention et gestion des déchets.
- Nombre d'articles et communiqués de presse : 20
- Nombre de participation à des événements : 24



Inciter au changement de comportement

Orientation stratégique / Enjeux

- Inciter la population et les acteurs du territoire à un changement de comportement.
- Éduquer dès l'enfance.

Indicateurs d'activité

- Collecte de retours d'expériences sur la diffusion de kit zéro déchet.
- Animations scolaires ADT.

Généraliser les opérations de sensibilisation sur la toxicité des déchets dans les milieux naturels

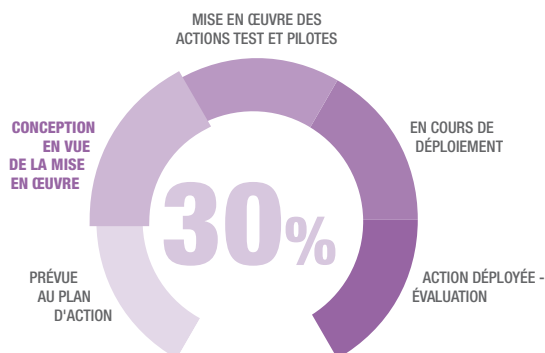
Orientation stratégique / Enjeux

Le service Espaces Maritimes de la Communauté de communes réalise des actions d'information sur les nuisances liées aux déchets en mer : distribution de cendriers de plage, déploiement de stands de sensibilisation, et installation de panneaux pédagogiques sur la durée de vie des produits. Les services municipaux possèdent la compétence en matière de propreté de la voirie et de gestion des dépôts sauvages.

Le but de l'action est de généraliser et coordonner des opérations de sensibilisation sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes, en s'appuyant sur les services compétents des municipalités, et ainsi éviter que des déchets ne se retrouvent à la mer et dans les milieux naturels.

Indicateurs d'activité

- Signature de la charte régionale Zéro déchets plastiques en méditerranée.



7



Bilan financier

7.1 Modalités d'exploitation du service public de prévention et de gestion (régie, délégation, etc.)

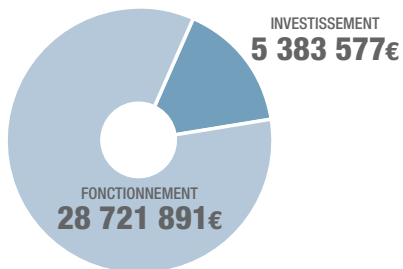
Prestation de service : pré collecte, collecte.

Régie : collecte et traitement des végétaux, haut de quai de déchèteries.

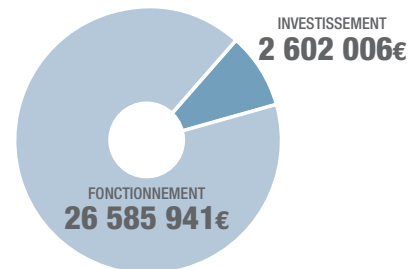
Délégation de compétence au SITTOMAT : traitement, bas de quai de déchèteries.

7.2 Montant annuel global des dépenses liées aux investissements et au fonctionnement du service, et modalités de financement

RECETTES

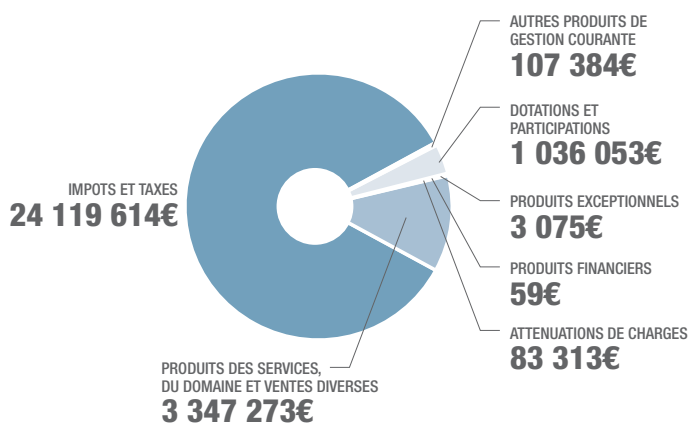


DÉPENSES

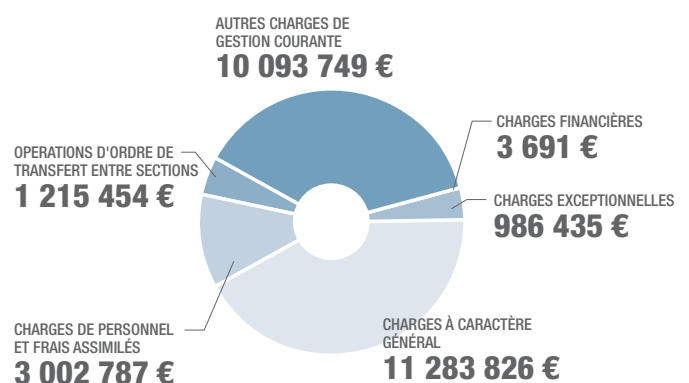


DÉTAIL DES DÉPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT ET DE FONCTIONNEMENT.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

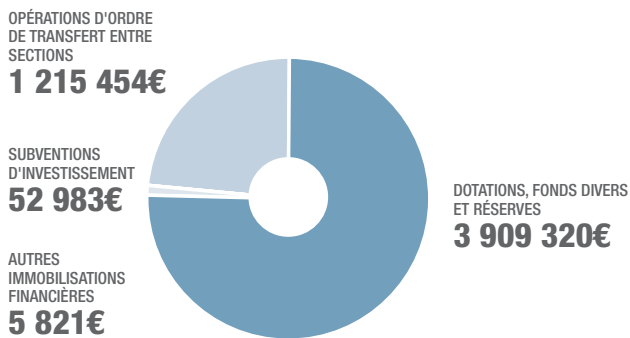


DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

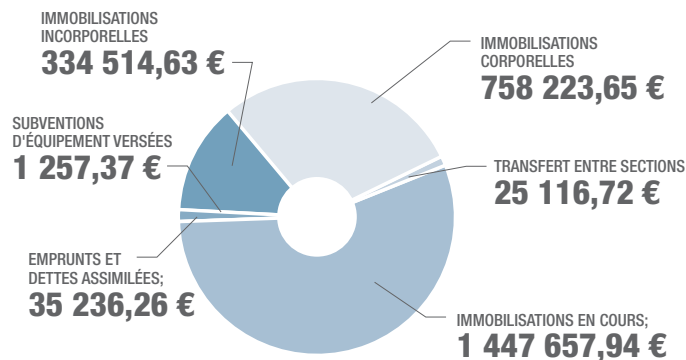


DÉTAIL DES DÉPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT

RECETTES D'INVESTISSEMENT



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



7.3 Montant annuel des principales prestations rémunérées à des entreprises

Le tableau suivant présente le bilan des principales prestations rémunérées à des entreprises sous contrat.

Marché	Prestataire	Prestation(s)	Montant annuel TTC
18009 lot 1	PIZZORNO	Collecte OM	2 878 855 €
	Nicollin	Collecte OM	1 468 500 €
	PIZZORNO	Collecte cartons	750 350 €
	Nicollin	Collecte cartons	311 246 €
	PIZZORNO	Collecte Multimatériaux	1 527 116 €
	Nicollin	Collecte Multimatériaux	953 406 €
	PIZZORNO	Collecte verre	786 696 €
	Nicollin	Collecte verre	353 334 €
	PIZZORNO	Collecte biodéchets	89 845 €
18009 lot 2	M2JL	Collecte des Huiles Alimentaires Usagées (HAU)	29 487 €
18009 lot 3	PIZZORNO	Collecte encombrants	283 295 €
	PIZZORNO	Collecte palettes	64 771 €
18023 maintenance	Sulo	Maintenance	68 828 €
18023 Achat colonnes	UTPM	Achat PAV	44 314 €
18023 lavage	Sulo	Lavage bacs	4 377 €
	Sulo	Lavage CE/CSE	219 140 €
	PIZZORNO	Lavage bacs	145 737 €
achat bacs	Sulo	Achat bacs	232 097 €
18 013	ECOLLECT	Entretien maintenance syst. Bacs enterrés	6 011 €
19AO2019 A1	Sulo/Dunex	Achat CE/CSE	17 349 €
18003	PROVENCE PESAGE	Inter sur pont à bascule en déch	5 228 €
18005	IDE	Ecopôle	35 050 €
17032	Ingérop	MOE déchèteries	909 229 €
19038	Geotech	Geotech	1 980 €
19027	Pasini	Evacuation refus compostage	69 493 €
19034	Pasini	Broyage DV	78 156 €
19027	Pasini	Evacuation refus compostage	80 921 €
21011	Pasini	Broyage et évacuation refus compostage	88 476 €
Divers Ecopole		Divers EP	115 823 €
Divers Déchèteries		Divers Déchèteries	121 862 €
Hors marchés		Divers DMA	39 520 €

7.4 Modalités d'établissement de la Redevance Spéciale d'élimination des déchets, et de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

REDEVANCE SPÉCIALE (RS)

Un service spécifique est mis en oeuvre sur le territoire de certaines communes afin de permettre aux professionnels de bénéficier de collectes dédiées.

- ▶ Les établissements publics, les professionnels privés et les bâtiments communaux ont été soumis à la redevance en 2019.
- Pour ceux qui sont collectés en totalité par la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez : sont soumis à la RS dès lors qu'ils produisent plus de :
 - OMR : 1 320 litres/semaine.
 - Collecte sélective tous flux recyclables confondus : 4 000 litres/semaine.
 Au-delà de chacun de ces seuils, le producteur est facturé.
 - dès le 1^{er} litre à 0,033 €/litre pour les OMR,
 - dès le 1^{er} litre à 0,025 €/litre pour les biodéchets,
 - et dès le 1^{er} litre à 0,017 €/litre pour les recyclables (carton, verre, emballages).
- Pour les professionnels qui ont leurs OM collectés par un prestataire privé, sous réserve de nous fournir la copie des contrats et des factures récentes, ils sont soumis à redevance :
 - dès qu'ils produisent plus de 4 000 litres de tri (emballages + verre + carton confondus) et sont redevables à 0,017 €/litres.

Pour ces deux cas et sous réserve d'avoir la copie de la taxe foncière :

- **si la TEOM est supérieure à la RS** : le coût du traitement des déchets est couvert par la TEOM.
- **si la TEOM est inférieure à la RS**, il est possible d'avoir la TEOM déduite de la RS.

- ▶ Il n'y a pas de volume maximum d'OM.
- ▶ Pour ceux qui sont en collecte privée pour tous les déchets, il leur est possible de demander une exonération de TEOM, qui peut être accordée par le Conseil communautaire. Ils doivent aussi nous en faire la demande par courrier et/ou compléter le formulaire, jusqu'au 30 juin de l'année N pour l'année N+1.
- ▶ Une déduction de la RS a été réalisée pour prendre en compte les périodes de fermetures dues aux contraintes sanitaires

Les recettes de redevances spéciale s'élèvent à

1 126 561 €

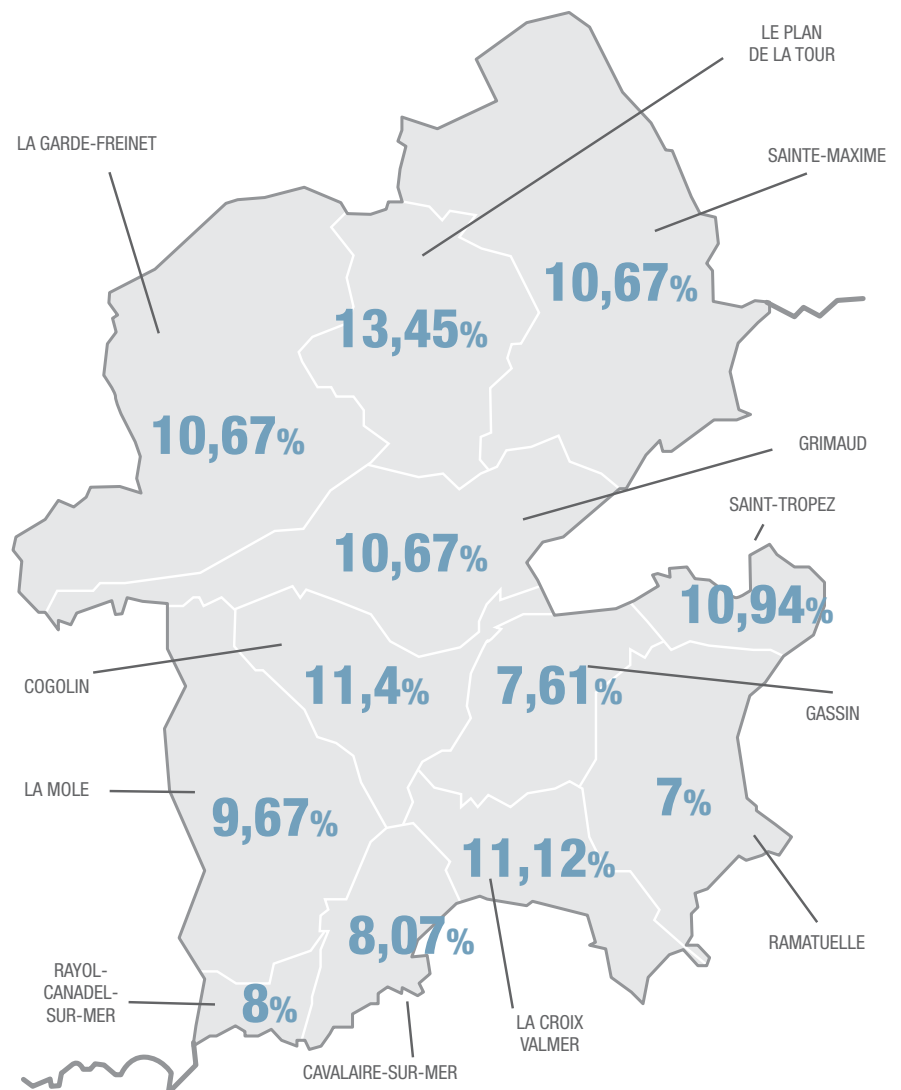
en 2021

TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM)

La Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez a fixé, par la délibération n°2021/04/07-15, le taux de TEOM pour l'année 2021.

Le taux n'a pas évolué depuis 2017.

La carte ci-après présente le taux TEOM par commune.



7.5 Montant global et détaillé des différentes aides publiques et des soutiens reçus d'organismes agréés

La Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez a reçu **1 261 882 €** au titre des soutiens à la collecte sélective en 2021.

Ces soutiens sont liés à la tonne triée. Plus nous trions, plus les soutiens financiers sont importants.

7.7 Montant global et détaillé des recettes perçues au titre de la valorisation

Revente des matières issues de la collecte sélective : 746 910 €. Soutiens CITEO : 1 261 882 €.

7.6 Produits d'accès aux centres de traitement

Facturation des dépôts dans les déchèteries et l'aire de végétaux de Cavalaire-sur-Mer : 903 734 €.

Facturation des apports au Quai de transit de La Mole : 184 579 €.

Recettes vente compost et facturation des dépôts à l'Ecopôle de La Mole : 275 620 €.

Balayeuses : 131 032 €.

Soit un total de : **1 494 965 €**.

7.8 Coût aidé tous flux confondus et pour chaque flux de déchets et analyse de leurs évolutions sur les trois dernières années

Les coûts aidés sont renseignés dans la matrice Ademe présentée ci-dessous

FLUX DE DÉCHETS												
	OMR	Verre	RSOM hors verre	Déchets des déchèteries	Encombrants	Déchets des professionnels - Cartons	Déchets des professionnels - huiles	Déchets des professionnels - palettes	Déchets des professionnels - Déchets verts	Déchets des professionnels - biodéchets	Déchets des professionnels - apports directs quai de la Mole	TOTAL
Coûts annuels												
Coût complet	8 997 439 €	1 265 024 €	5 471 529 €	5 126 170 €	477 089 €	1 118 504 €	31 444 €	65 833 €	137 763 €	145 057 €	139 057 €	22 976 037 €
Coût technique	8 980 039 €	1 158 979 €	4 830 653 €	5 015 502 €	477 089 €	991 440 €	17 469 €	45 197 €	-28 016 €	145 057 €	-45 521 €	21 589 014 €
Coût partagé	8 973 998 €	1 093 972 €	3 633 778 €	4 908 120 €	477 089 €	991 440 €	17 469 €	45 197 €	-28 016 €	145 057 €	-45 521 €	20 213 709 €
Coût aidé HT	8 965 368 €	1 089 657 €	3 625 147 €	4 869 637 €	468 458 €	991 440 €	17 469 €	45 197 €	-36 680 €	140 742 €	-45 521 €	20 132 038 €
TVA acquittée	792 153 €	62 227 €	289 394 €	260 490 €	37 569 €	59 385 €	1 631 €	3 498 €	17 038 €	10 535 €	13 321 €	1 547 298 €
Coût aidé TTC	9 757 521 €	1 151 884 €	3 914 541 €	5 130 127 €	506 028 €	1 050 825 €	19 100 €	48 694 €	-19 642 €	151 277 €	-32 200 €	21 679 336 €
Contributions	11 573 766 €	1 266 759 €	4 526 538 €	6 681 111 €	481 448 €	1 321 553 €	21 562 €	54 592 €	15 619 €	178 908 €	28 051 €	26 149 909 €
Coûts par habitant												
Coût complet	154 €	22 €	94 €	88 €	8 €	19 €	1 €	1 €	2 €	2 €	2 €	394 €
Coût technique	154 €	20 €	83 €	86 €	8 €	17 €	0 €	1 €	0 €	2 €	-1 €	370 €
Coût partagé	154 €	19 €	62 €	84 €	8 €	17 €	0 €	1 €	0 €	2 €	-1 €	346 €
Coût aidé HT	154 €	19 €	62 €	83 €	8 €	17 €	0 €	1 €	-1 €	2 €	-1 €	345 €
TVA acquittée	14 €	1 €	5 €	4 €	1 €	1 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	27 €
Coût aidé TTC	167 €	20 €	67 €	88 €	9 €	18 €	0 €	1 €	0 €	3 €	-1 €	372 €
Contributions	198 €	22 €	78 €	115 €	8 €	23 €	0 €	1 €	0 €	3 €	0 €	448 €
Coûts par tonne												
Coût complet	266 €	203 €	725 €	143 €	606 €	750 €	366 €	436 €	91 €	722 €	117 €	258 €
Coût technique	265 €	186 €	640 €	140 €	606 €	665 €	203 €	299 €	-19 €	722 €	-38 €	242 €
Coût partagé	265 €	176 €	481 €	137 €	606 €	665 €	203 €	299 €	-19 €	722 €	-38 €	227 €
Coût aidé HT	265 €	175 €	480 €	136 €	595 €	665 €	203 €	299 €	-24 €	700 €	-38 €	226 €
TVA acquittée	23 €	10 €	38 €	7 €	48 €	40 €	19 €	23 €	11 €	52 €	11 €	17 €
Coût aidé TTC	288 €	185 €	519 €	143 €	643 €	704 €	222 €	322 €	-13 €	753 €	-27 €	243 €
Contributions	342 €	203 €	600 €	186 €	612 €	886 €	251 €	362 €	10 €	890 €	24 €	293 €



Performances

8.1 Bilan

RÉCAPITULATIF

	Tonnage	kg/hab/an	€/tonne	€/hab/an	€/tonne aidé	€/hab/an aidé
OMR	33 877	582	266	154	288	167
EMBALLAGES et PAPIERS	7 546	130	725	94	519	67
VERRE	6 230	107	203	22	185	20
TEXTILES	210	4	-	-	-	-
CARTON collecte	1492	26	750	19	704	18
DÉCHÈTERIES	24 861	427	143	88	143	88
DÉCHETS VERTS	21 025	361	91	2	-13	0
TOTAL	95609	1635		379		360

On constate une production d'ordures ménagères par habitant deux fois plus élevée que la moyenne nationale. Toutefois, ce chiffre est contrebalancé par des ratios de collectes sélectives également deux fois plus élevés pour les emballages + papiers, et trois fois plus élevés pour le verre. Il faut cependant relativiser ces ratios, basés sur la population INSEE.

Afin de pouvoir se comparer, il conviendrait d'analyser plutôt le taux de valorisation des déchets ménagers et assimilés (l'ensemble des déchets produits).

Notre collectivité n'atteint en 2021 que 59 % de valorisation matière, organique et énergétique, à comparer à la moyenne nationale qui est de 66 % alors qu'en 2020 nous atteignons 88%.

Cette baisse significative du taux de valorisation est due en majeure partie à la panne de l'unité de valorisation énergétique qui a conduit à détourner une part importante des ordures ménagères en enfouissement.

COMPARAISON DES PERFORMANCES DE COLLECTE SÉLECTIVE KG/AN/HAB



**ORDURES MÉNAGÈRES
RÉSIDUELLES**

582 KG

PAR HABITANT ET PAR AN

VAR **416** KG/AN/HAB

PACA **378** KG/AN/HAB

FRANCE **216** KG/AN/HAB



EMBALLAGES

130 KG

PAR HABITANT ET PAR AN

VAR **42** KG/AN/HAB

PACA **37** KG/AN/HAB

FRANCE **47** KG/AN/HAB



VERRE

107 KG

PAR HABITANT ET PAR AN

VAR **28** KG/AN/HAB

PACA **21** KG/AN/HAB

FRANCE **29** KG/AN/HAB



DÉCHÈTERIES

427 KG

PAR HABITANT ET PAR AN

VAR **290** KG/AN/HAB

PACA **258** KG/AN/HAB

FRANCE **203** KG/AN/HAB

8.2 Perspectives

- Acceptation du permis de construire et autorisation de défrichage pour le futur Ecopole
- Le démarrage des travaux de la plateforme de compostage est prévu fin 2022
- Rénovation des déchèteries : Cogolin, Cavalaire-sur-Mer (première superdéchèterie du programme)
- Nouveau marché de traitement des déchets reçus en déchèterie
- Marché compacteur / acquisition d'un compacteur Packmat



9

Annexes

Suivi collecte 2021

RÉCAPITULATIF TONNAGES COLLECTÉS ANNÉE 2021

COLLECTES	CAVALAIRE-SUR-MER	COGOLIN	GASSIN	GRIMAUD	LA CROIX VALMER	LA GARDE FREINE
PARTICULIERS (DM)						
OM	3975	4867	1563	2941	2168	667
MULTI	993	1159	453	824	692	152
VERRE	524	528	236	697	532	62
TOTAL RECYCLABLES	1518	1688	689	1521	1223	214
TOTAL DMA	5492	6554	2252	4461	3392	881
% VALORISATION DM	28%	26%	31%	34%	36%	24%
PROFESSIONNELS						
HUILES				12	9	0
Palettes	48				0	
CARTONS PRO	79	211		114	140	
TOTAL COLLECTES PROFESSIONNELS	127	211	0	126	148	0
AUTRES						
ENCOMBRANTS	82	95	50	84	54	7
TEXTILES	33	46	11	9	23	4
TOTAL AUTRES	115	141	61	92	78	12
TOTAL COLLECTES	5735	6906	2313	4680	3617	894



DE- ET	LA MOLE	LE PLAN DE LA TOUR	RAYOL- CANADEL- SUR-MER	RAMATUELLE	SAINT-TROPEZ	SAINTE-MAXIME	CE/CSE	TOTAL
	383	1267	509	2647	4857	7141	893	33877
	131	328	187	425	435	1466	301	7546
	64	173	75	206	870	1053	1212	6230
	195	501	262	630	1306	2518	1513	13777
	577	1768	771	3277	6162	9659	2406	47654
	34%	28%	34%	19%	21%	26%	63%	29%
					49	16		86
					103			151
				141	437	370		1492
	0	0	0	141	589	386		1729
	16	16	9	5	62	306		787
	0	17	6	11	0	49		210
	16	33	16	16	62	355		997
	594	1801	787	3434	6814	10400		50380

RÉCAPITULATIF TONNAGES DÉCHÈTERIES ANNÉE 2021

	CAVALAIRE-SUR-MER	COGOLIN	GRIMAUD	LA CROIX VALMER	LA GARDE-FREINET
ACTIVITÉ DÉCHÈTERIES					
Bois en mélange	523	131	586	64	0
Bois blanc*	0	0	0	0	0
Ecomobilier	553	291	734	72	34
Cartons bruns*	0	0	0	0	0
DEEE	191	98	164	27	11
DMS / DDS	42	40	97	8	0
Encombrants* / DI	1019	141	859	63	9
Nettoyage chaussée / balayeuse	203	0	133	109	0
Ferrailles / métaux	228	65	159	32	11
Gravats	3690	6	1344	187	0
Refus gravats	0	0	0	0	0
Huiles végétales	0	0	0	0	0
Huiles minérales	1	1	2	0	0
Lampes*	0	0	0	0	0
Piles / ACCUS*	1	0	1	0	0
Pneus	7	26	20	0	0
Radiographies	1	1	1	0	0
Bouteilles de gaz	0	3	8	0	0
Extincteurs	2	1	4	0	0
Sous total	6461	805	4110	562	66

* Les tonnages suivant ne sont pas différenciés par sites : bois blanc, cartons bruns, les encombrants transitant à La Mole

LA MOLE	LE PLAN DE LA TOUR	RAYOL-CANADEL-SUR-MER	RAMATUELLE	SAINT-TROPEZ	SAINTE-MAXIME	TOTAL
0	1	48	228	0	662	2244,23
0	0	0	0	0	0	808,22
21	74	0	138	6	650	2571,67
0	0	0	0	0	0	496,52
40	28	13	52	26	164	813,75
3	2	3	24	0	100	319,03
4069	72	53	141	39	1680	8146,08
0	49	12	0	288	397	1191,20
8	28	17	41	35	190	813,60
0	190	185	0	0	1770	7372,19
0	0	0	0	0	0	0,00
0	0	0	0	0	2	2,00
0	0	1	0	0	0	5,44
0	0	0	0	0	0	1,92
0	0	0	0	0	0	2,89
0	0	0	0	0	10	63,16
0	0	0	0	0	0	3,00
0	0	0	0	0	0	10,81
0	0	0	2	0	2	10,39
4141	444	332	625	394	5630	24876

Suivi déchèteries 2021

RÉCAPITULATIF TONNAGES DÉCHÈTERIES ANNÉE 2021

	CAVALAIRE-SUR-MER	COGOLIN	GRIMAUD	LA CROIX VALMER	LA GARDE FREINET
APPORTS DE VÉGÉTAUX	6 877,66	472,88	3 211,88		

ÉCOPÔLE DE LA MOLE COMPOSTAGE

Entrées	Déchets verts	Palettes	Déchets bois		TOTAL ENTRÉES
	15 765,7	808,22	256,98		16 830,90
Sorties	Compost	Refus	Biomasse	Broyat	TOTAL SORTIES
	9 339,78	2 252,93	969,52	2 505,32	15 067,55

DISTANCE DES INSTALLATIONS DE TRAITEMENT (EN KM)

	Quai de transit La Mole	ISDND de Roumagayrol (PL) Pierreufeu-du-Var	UVE SITTOMAT Toulon	Centre de Tri (CDT) du Muy
Quai de transit intercommunal de La Mole	-	55	57	42,3
Communes				
Cavalaire-sur-Mer	23,7	-	-	43,2
Cogolin	8,1	-	-	35,3
Gassin	17	-	-	36,5
Grimaud	11,8	-	-	34,7
La Croix Valmer	18,2	-	-	37,6
La Garde-Freinet	20,8	-	-	40,8
La Mole	1	-	-	43,3
Le Plan de la Tour	-	-	-	25,6
Rayol-Canadel-sur-Mer	11	-	-	52,6
	33,2	-	-	-
Ramatuelle	19,6	-	-	38,9
Saint-Tropez	17,1	-	-	36,4
Sainte-Maxime	20	-	-	23,1

LA MOLE	LE PLAN DE LA TOUR	RAYOL-CANADEL-SUR-MER	RAMATUELLE	SAIN T-TROPEZ	SAINTE-MAXIME	TOTAL
1 257,34		494,72	2 324,21	1 127,01	5 259,18	

SITE DE CABASSE COMPOSTAGE	TOTAL
	5 259,18

Écopôle de La Mole	Michelot Grimaud	Oredui La Seyne-sur-Mer	Oredui Grasse	Serahu Cagnes-sur-Mer	NCI La Londe-s-les-Maures	Ecorecept
-	12,7	-	-	-	23,5	-
23,7	15,4	66,2	-	-	30	67
8,1	4	66,3	-	-	30	69
17	8,7	-	-	-	35	74
11,8	0	-	103	-	33	72
18,2	10	-	-	104	37	76
20,8	12,6	-	-	-	43	80
1	12,7	-	-	-	23,5	59
22,6	16	-	-	-	47	73
11	24,8	-	-	-	-	61
33,2	-	-	-	-	23	-
19,6	11,2	78	-	-	45	79
17,1	9,7	-	-	-	42	77
20	13,2	-	78	-	46	80

QUE DEVIENNENT NOS DÉCHETS ?

ÉVOLUTION 2018 | 2019 | 2020 | 2021

